

JANVIER 93

81

AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED



BULLETIN TRIMESTRIEL

81

No 81 de notre

Bulletin de Contact

Patriotisme

Janvier 93

Solidarité

Altruisme

Tradition

Humour

ESPRIT CHASSEUR

Fidélité

Courage

Amitié

Sommaire

Page

- 2 - Message du Président.
- 4 - Editorial.
- 7 - 25e Anniversaire de la Fondation de l'A.N.C.A.P.
- Assemblée Générale - Cérémonies - Banquet.
- 14 - La Campagne de l'Armée Belge en Mai 1940.
- 29 - Les Uniformes des Chasseurs à Pied.
- 36 - La Fortification.
- 41 - Ceux qui Nous Quittent.
- 42 - Le Foot à Travers les Ages.
- 44 - Opinions et Souvenirs.
- 50 - La Page du Poète.
- 51 - Journée du Souvenir au Bois du Cazier.
- 55 - Social.
- 57 - Philatélie.
- 61 - Cotisations 1993.
- 63 - L'Humour en Maximes.

Message du Président *

Ce premier Cor de Chasse de 1993, vous apporte les voeux traditionnels des membres de votre comité pour 1993. Bonheur, joie, santé gardée ou retrouvée, prospérité et tout ce que vous attendez de cette année nouvelle.

Nos voeux s'adressent tout spécialement à nos amis qui en 92 ont connu le deuil la souffrance, la maladie. Nous leur souhaitons bon courage et prompt rétablissement.

Enfin pour tous ceux d'entre vous qui ont eu la chance de préparer les fêtes de fin 92 dans la joie et l'abondance, qu'ils se souviennent des mêmes fêtes de guerre qu'on célébrait chichement, en espérant retrouver bientôt, en des jours meilleurs : la LIBERTE et la DEMOCRATIE. Pensons à ceux qui en sont encore privés cruellement aujourd'hui et à nos jeunes camarades d'armes qui pour défendre ces idéaux, auront passé leur fin 92, dans l'insécurité et loin de ceux qui leur sont chers.

Enfin, nous adressons nos voeux les plus chaleureux aux réservistes des 1e, 3e et 5e Chasseurs à Pied et à nos jeunes Chasseurs de SPICH. Que ces derniers sachent que nous comprenons leurs craintes devant la menace qui pèse sur l'existence même de leur 2ème Chasseurs et, résultant de celle-ci la pénible impression d'insécurité familiale qu'ils ressentent.

C'est en espérant annihiler cette menace que l'ANCAP se bat avec énergie pour sauvegarder le NOM, le DRAPEAU, les TRADITIONS et les CHASSEURS du 2ème Chasseurs à Pied dans l'active.

Le 17 décembre dernier, une délégation de ceux qui participent à ce combat a

été reçue à SPICH par nos jeunes Chasseurs.

Nous avons été sensibles non seulement à la chaleur de leur accueil, mais aussi à l'enthousiasme et au merveilleux " esprit chasseur " qui les animent.

Restons donc optimistes et que les anciens et les sympathisants se mobilisent pour prendre part à notre action de défense!

Comment le faire ?

En rameutant de nouveaux membres et en participant en masse à nos manifestations le 28 mars à CHARLEROI, le 5 septembre à EPPEGEM.

Je ne saurais trop insister sur l'importance de votre présence ACTIVE lors de la célébration du 25ème anniversaire de l'ANCAP dont la date initialement prévue au 20 mars a été reportée au 28 pour permettre aux Chasseurs en activité d'y assister en grand nombre. (Ils seront en effet en manœuvre du 12 au 26 mars inclus).

Debout donc, les anciens! Sortez de l'ombre! Venez apporter votre soutien aux jeunes! Rassemblés autour du glorieux drapeau du 2ème Chasseurs à Pied, force tranquille, nous, les Chasseurs de tous les régiments qui avons servi sous les plis de pareil emblème, nous marcherons alors ensemble pour sa sauvegarde, pour que, forts de ce symbole, nos successeurs puissent encore servir, comme nous :

LA PATRIE ET LA LIBERTE.

Bonne et heureuse année.



EDITORIAL

LA DEFENSE DU 2ème CHASSEURS A PIED.

Comme l'écrit notre président dans son message, l'Amicale lutte avec énergie pour cette défense. Elle ravive l'amitié que porte la population hennuyère à nos "P'tits Chasseurs".

C'est ainsi que nos ministres et anciens ministres, gouverneur, sénateurs, bourgmestres, députés, conseillers, nationaux, régionaux, provinciaux ou communaux, que nous avons pressentis ont, de MOUSCRON à FARCIEUNNES et de CHIMAY à SOIGNIES, défendu unanimement et quel que soit leur parti, l'existence du

2ème Chasseurs à Pied.

Seul, le parti écolo a refusé de participer à cette action ! Le vert et jonquille, cela devrait pourtant leur plaire, à ces écologistes !

Mais peut-être sont-ils nés trop tard pour avoir conscience de ce que les Chasseurs ont apportés à la cause de la LIBERTE ! A moins qu'ils ne s'en fichent comme de leur premier pampers !

Néanmoins, les Fraternelles Nationales et Régionales et les Associations Patriotiques ayant quelque affinité avec les "Chasseurs" participent avec force, à ce combat qui continue. La presse tant nationale que régionale y a apporté son poids et en a rendu compte en ne cachant d'ailleurs pas sa sympathie pour notre cause. Encore dernièrement, la publication hebdomadaire "BELGIQUE N°1" que nous remercions, nous proposa d'insérer un article concernant la défense du 2 Ch., ce qui fut fait début décembre. Nos commentaires étaient accompagnés d'un formulaire à compléter et à renvoyer à notre secrétariat avec inscription des nom et adresse de l'expéditeur.

Ce formulaire, vraiment laconique, indiquait simplement que

l'expéditeur nous soutenait dans notre lutte pour la survie du 2ème Chasseurs.

Nous nous attendions à un flux, ce fut un raz de marée.

Nous souhaiterions remercier toutes ces personnes qui nous ont répondu et les citer dans ce bulletin, mais ce n'est vraiment pas possible, tant il y en a. Nous nous contenterons donc de faire parvenir le présent bulletin à ceux et celles qui ne sont pas membres de l'Amicale, en leur demandant de considérer ce Cor de Chasse comme la concrétisation d'un "GRAND MERCI". Certaines d'entre elles ont annexé à leur bon, un petit commentaire. Nous aurions aimé les reproduire tous, comme nous aurions aimé publier le texte des interventions directes auprès du ministre de la Défense Nationale, soit, à son cabinet, soit au parlement ou en commission parlementaire.

Ceux qui nous ont écrit, comprendront que ce n'est pas réalisable. Nous nous contenteront de reprendre ci-après quelques extraits de lettres, reflets des sentiments qui animent notre population à l'égard des Chasseurs à Pied et de notre action en leur faveur.

Quelques extraits de lettres reçues.

- J'ai effectué mon service militaire au 2ème Chasseurs à Pied et j'en suis très fier. Cette année passée au sein de ce régiment m' a apporté tant sur le plan physique que moral , quelque chose que seul un ancien Chasseur à pied peut savoir: ce plus qui m'a aidé et m'aide encore à supporter les aléas de la vie
- Mon père en faisait partie en 1940. Il y était Sous-Lieutenant de Réserve et il fut tué au front sur la LYS le 27 mai, en héros, en voulant sauver un de ses soldats qui devenait fou dans la tranchée.

- Je pense que vous avez raison de lutter car ce sont des gens inconscients qui veulent faire disparaître ce qui nous tient à coeur à nous tous CAROLOS.
- Bonne chance pour toi et pour tous les Chasseurs passés, présents et à venir.
- Espérons que " L'Union fait la force " pour gagner ce combat.
- " Tout effort produit, un jour des fruits ". Persévérez et tenez bon, vous y arriverez.
- Vous assure de son entier dévouement et de son attachement à l'Esprit Chasseur.

Oui, Messieurs, l'ESPRIT CHASSEUR, cela existe, et il serait vraiment dommage pour notre PAYS que les jeunes générations, actuelles et à venir, ne puissent le connaître et s'en inspirer dans la vie.

**FREE-LIFE. L'ASSURANCE-CROISSANCE
QUI FAIT PÉTILLER LA VIE.**



**ASSURANCES
CGER**

Entreprise d'assurances agréée sous le n° de code 2294

L'ESPRIT CHASSEUR

25^e Annuaire de la Fondation de l'ANCAP.

programme :

I- Vendredi 26 mars;

Symboliquement à la mémoire de tous nos membres disparus, des fleurs seront déposées par le Conseil d'Administration sur les tombes des présidents décédés. Ceux et celles de nos membres qui désireraient s'associer à cet hommage sont les bienvenus.

Rendez-vous au cimetière de CHARLEROI-NORD à 14 heures.

2- Dimanche 28 mars.

ASSEMBLEE GENERALE ET CEREMONIES:

- Lieu: CHARLEROI.
- Parking : Cour d'honneur de la Caserne TRESIGNIES 1 Av. Gal MICHEL.

A- Assemblée Générale.

A l'Hotel de Ville Place Charles II.
Salle 4. (entrée par le Perron).

8H.50 Accueil des participants. (Du parking à l'Hotel de Ville 7 à 8 Minutes à pied).

9H.- Ouverture de la séance.

ORDRE DU JOUR.

- I. Allocution du Président. Bienvenue. Moment de recueillement à la mémoire des membres disparus.
2. Situation financière (Trésorier).

Rapport des vérificateurs aux comptes 92.
Nommination des vérificateurs 93.

3. Budget 93 - (Trésorier)
4. Rapports des activités (Secrétaire).
5. Eventuellement rapport sur le Musée
(Colonel DELVOSAL).
6. Défense du 2ème Chasseurs à Pied (Rapport
succint).
7. Renouvellement d'une partie du Conseil
d'Administration..

SORTANTS ET REELIGIBLES.

Messieurs : DUCHENE A.
SCORY J.
LOVERIUS G.
CHASSEUR L.
DERWEDUREN J.
DUMONT P.
ROLAND F.

8. DIVERS.

Les membres qui désireraient mettre à l'ordre du jour, une question, dont la réponse demande une certaine préparation sont priés de la faire connaître le plus tôt possible au secrétaire.

REMARQUE:

Pendant l'Assemblée Générale, le remarquable Musée des Beaux-Arts de l'Hotel de Ville sera ouvert aux épouses, parents et amis de nos membres et ce spécialement pour nous.

B. CEREMONIES.

- 9H.55- Formation du cortège devant l'Hotel de Ville.
- IOH. - Départ du cortège vers le monument
"A nos MARTYRS" par la rue de la Régence.
- IOH.IO- Dépôt de fleurs à ce monument et à

la stèle des Prisonniers Politiques.

IOH.20- Le cortège part vers la Caserne.

TRESIGNIES, par le Boulevard P. JANSON.

IOH.30- Dépôt de fleurs au Mémorial TRESIGNIES.

IOH.40- Dépôt de fleurs au Mémorial ALBERT
Ier (Jardin du Palais de Justice).

IOH.50- Dépôt de fleurs au Monument des Ier
et 4ème Chasseurs.

IOH.55- Départ vers l'Eglise St.CHRISTOPHE.

IIH.- MESSE.

I2H.- Réception à l'Hotel de Ville de CHARLE-
ROI (Salle du Conseil).

I2H.40- Fin de la réception et retour à la
Caserne d'où l'on part pour le restaurant
LE BEAUGENCY.

C. BANQUET.

I3H. Apéritif servi à table.

Bons de participation sur feuille
volante.

M E N U

Salade tiède de Scampis.

Petites escalopes de veau au
Grand Marnier.

Pommes pins.

Chèvre chaud grillé - Crudités.

Glace au coulis de fraises.

VINS:

I/4 de Blanc)

par personne.

I/4 de rouge)

Supplément disponible contre paiement.

Le BEAUGENCY se trouve à la limite entre MARCINELLE et CHARLEROI, à droite en venant de COUILLET, entre un magasin de vêtements de sport et un grand bâtiment en briques rouges. Pour les Carolos, là se trouvait, il y a quelques années le garage Franz FRERE, distributeur d'une importante marque de voitures japonnaises.

COMMENT S'Y RENDRE EN VOITURE.

Venant du Sud (Philippeville) et l'EST Namur par l'ancienne route via Fosses), prendre la route de Philippeville à Couillet, 100 mètres après le dernier feu avant le pont enjambant la Sambre et le Chemin de fer, à votre droite, vous y êtes.

Pour tous les autres points cardinaux, il faut utiliser la A.54 (Nivelles - Charleroi) qui aboutit au petit Ring de Charleroi, vous passez devant le Palais des Expositions, vous arrivez derrière la gare, et là, attention : vous voyez la Porte de FRANCE, avec une plaque indicatrice "Philippeville". Vous passez outre, vous restez sur votre droite, et vous quittez le Ring à la sortie suivante aux plaques indicatrice "Couillet" et "Chatelet". Vous passez devant le BEAUGENCY qui se trouve à votre gauche, mais il vous est interdit de traverser la route, car il y a une ligne blanche continue. Vous faite 100 mètres de plus jusqu'aux feux, vous prenez à droite la rue Delimborg sur quelques mètres, virez à gauche autour de la cabine téléphonique, et reprenez la Route de Philippeville quand le feu vert vous y autorise.

Notez bien que, si par distraction, vous sortez quand même à la porte de FRANCE, il vous suffit de continuer à suivre les plaques "Philippeville", vous arrivez au grand Ring R.3 que vous quittez à la sortie du tunnel de Couillet, et vous vous trouvez au rond-point de la côte de Couillet. Vous entrez

dans le rond-point. vous en utilisez les trois-quarts, sortez à la plaque "Charleroi" ensuite tout droit. Vous aurez tout simplement roulé quelques kilomètres en plus.

Finalement pour ceux qui viennent par le boulevard Tirou et ou la rue du Pont-Neuf, il faut prendre la direction de Couillet par le Pont de Philippeville, et faire comme décrit ci-dessus pour les usagers du Petit Ring, (aux feux à droite, rue Delimborg, ensuite , tout de suite à gauche, le feu vert et la route de Philippeville vers la gauche.

Pour le retour, en sortant du parking du BEAUGENCY, vous devez OBLIGATOIREMENT tourner à droite. Vous êtes sur le Pont de Philippeville, à environ 300 mètres, vous avez la sortie vers la droite, et vous arrivez sur le petit Ring, au départ duquel vous pouvez prendre la destination qui vous convient.

* * * * *

COMMENT S'Y RENDRE SI VOUS VENEZ PAR LE TRAIN.

En sortant de la gare de Charleroi-Sud, il y a quatre solutions:

- 1- Vous prenez le Bus 10 (FIESTAU) et demandez l'arrêt " Rue de l'Ange", ou même simplement "Ange". C'est le premier arrêt après la place de MARCINELLE. Le bus descend la rue P. BAILLY et emprunte la route de Philippeville. Vous revenez jusqu'aux feux, traversez, un quart de tour à gauche, direction CHARLEROI, quelques mètres, vous y êtes.
- 2- Vous prenez le bus 45I CHARLEROI-PHILIPPEVILLE-COUVIN, et faites comme avec le bus 10, arrêt "Ange", revenir aux feux, traverser, etc.
- 3- Vous prenez le bus 13 et demandez l'arrêt

"PECHON" même itinéraire que le bus 10 sauf que le 13 traverse la route de Philipeville en direction de la Place de Cuillet. ici également, vous revenez sur vos pas sur environ 200 mètres, tournez à droite, quelques mètres on y est.

- 4- Si certains membres viennent du Sud par le bus 451, il leur suffit de demander l'arrêt "Ange", c'est juste après les pompes, plus quelques mètres à pied.

BONNE CHANCE.

Le 28 mars, c'est déjà le printemps et on peut avoir une belle journée . Dans ce cas, vous traversez la Sambre devant la gare, Place Emile BUISSET, tout droit, la rue du COLLEGE, Place ALBERT 1er et Boulevard TIROU, que vous traversez. Vous restez sur le trottoir de gauche, cela vous fait une petite demi-heure de marche, mais quelle belle partie de lèche-vitrines!!!

◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇

FIAT ETS. LEFEVRE

La plus grande exposition Fiat de la région.

Toujours plus de 100 véhicules de stock.

Vente et service après-vente

Réparations mécaniques

Carrosserie - Peinture au four

Pièces de rechange d'origine

Traitement antirouille -

Occasions toutes marques



Show-room ouvert de 8h à 19h
Magasin ouvert le samedi jusqu'à 12h

418 Avenue P. Pastur

6100 CHARLEROI

Bureau et atelier (071) 36 29 25/36 12 11

Magasin (071) 36 01 40

La Campagne de l'Armée Belge en 1940.

Le Volume du courrier reçu depuis notre dernier bulletin, nous met dans l'agréable obligation de compléter les addenda déjà parus, relatant par régiment les faits vécus par nos correspondants. Nous les remercions vivement de leur apport à l'histoire des Chasseurs à Pied. Leurs récits ne manqueront pas de susciter chez nos lecteurs un surcroît d'intérêts.

Cependant, il ne nous est encore parvenu aucun témoignage ayant trait au 3e, 4e ou 9e Chasseurs. Nous serions donc très heureux si des camarades ayant appartenu à ces régiments ou en relation avec des amis qui en étaient, pouvaient nous en faire parvenir. Ceci dit, resituons-nous en mai 1940, à la veille de la guerre et aux premiers jours de celle-ci.

JOURNEE DU 9 MAI

(Supplément à la même journée du N°80)

Addenda N°4

Au 6e Chasseurs à Pied.

Billet du Colonel A. DELGUSTE à l'époque S/Lieutenant chef de peloton à la 1ère Cie du 1er bataillon.

Tout d'abord un bref rappel de situation. . .

Le commandant de bataillon est le Major de réserve HULLEBROECK, le commandant de compagnie, le commandant A. LOQUET, les deux autres chefs de peloton sont les Lieutenants et Sous-Lieutenants de réserve MOLL et NAVEZ.

Le 11 mars 1939, nous quittons le

canal ALBERT et nous rejoignons AARSCHOT par la route, pour embarquer dans un train qui nous conduira à TOURNAI. Au cours de cette marche, Sa Majesté la Reine ELISABETH, accompagnée du major de réserve DEMAN, remontant la colonne, s'arrête à notre hauteur et prend contact avec le commandant de bataillon et les commandants de compagnie.

Le 12 mars, nous débarquons à TOURNAI et gagnons aussitôt notre position située à KAIN face au SUD. Nous y restons jusqu'au 1er mai, date à laquelle nous quittons TOURNAI par la route pour rejoindre LOUVAIN à pied, en faisant étape à BOUVIGNIES, PETIT ENGHEN, HAL, HOEILAART et WILSELE où nous arrivons le 8 mai. L'après-midi, reconnaissance de la position avec les hommes et début des travaux.

Le 9 mai, notre peloton est donc installé le long de la DYLE, à l'EST du chemin de fer et du canal LOUVAIN-MALINES avec à notre droite le peloton du Lt MOLL, tandis que le poste de commandement de compagnie (PC Cie) et le peloton du S/Lt NAVEZ se trouvent sur les hauteurs de HERENT. Notre point d'appui est flanqué à gauche et à droite par un abri pour mitrailleuse (Mi); un canon antichar de 47mm (C.47) tient la route d'AARSCHOT. Une équipe d'observateurs du peloton mortiers de 76mm (PL.Mor 76), avec liaison téléphonique, nous rejoint.

JOURNEE DU 10 MAI

(Supplément à l'addenda N°I (Cor de
Chasse N°8C)

Au 1er Chasseurs à Pied.

Billet du Commandant e.r.G. MOSSELMANS à l'époque Adjudant candidat S/Lieutenant d'active chef de peloton à la 2ème compagnie du 1er bataillon.

Le 10 mai, j'étais en permission à LUTTRE chez ma mère. A 04'30Hrs nous entendons

des explosions du côté de NIVELLES, à 08 Hrs
 je reçois l'ordre de rejoindre. Aussitôt parti
 j'arrive à MONS à 10.45. Mon bataillon fait
 déjà mouvement en camions vers MALINES, alors
 qu'à MONS passent déjà des colonnes françaises
 et anglaises.

A 15.00, j'embarque en gare de MONS dans le
 train charroi et nous avons là nos premiers
 ennuis avec les chevaux.

A 21.00 Hrs, nous arrivons en gare de MALINES
 et nous passons la nuit dans le train.

Billet extrait du carnet de campagne du
Major VERBEIREN commandant le 1er Bataillon.

Le vendredi 10 mai à 2h.30', je suis
 prévenu de l'alerte par un planton porteur
 d'un billet. Au moment où je veux sortir pour
 me rendre au bureau un sous-officier vient
 me dire : "C'est une alerte réelle confirmée
 par Radio Belgique".

Je me rends au P.C. Les nouvelles
 se précipitent; j'y trouve le personnel au
 complet chacun accomplissant sa mission; pas
 de désordre. Quelques nouvelles laconiques
 émanant de l'E.M./Régt. nous apprennent ce
 que nous savons déjà par la radio. Pendant
 que je suis là, un ordre tout à fait positif
 nous met d'emblée dans la situation exacte:
 il dit: "laissez passer les troupes Franco-
 Anglaises, elles peuvent traverser la fron-
 tière". Le renseignement est transmis immédia-
 tement aux commandants d'unités et aux postes
 frontières.

Les ordres sont donnés pour faire les
 bagages des Cies, les rassembler et se tenir
 prêt à les embarquer; il est certain que la
 division quittera MONS aux premières heures
 de la journée. Il est logique aussi de faire
 rentrer les gardes à la frontière mais ce
 n'est que tard vers 7H. que j'en recevrai
 l'ordre. En deux voyages j'ai fait ramener
 les postes de QUIEVRAIN et de ST. GHISLAIN
 avec leurs impédiments.

Sur ces entrefaites le Groupe du

3ème Lanciers (Major HOUYOU?) que j'avais remplacé à MONS est revenu ici pour reprendre son ancienne mission de garde à la frontière sud et me libérer .

Le commandant du Groupe m'apprend qu'il a déjà subi des pertes à NIVELLES: un peloton qui devait dégager l'aérodrome de NIVELLES attaqué par des parachutistes.(1) Il m'apprend, en outre, que NIVELLES est en feu etc.etc. Pendant que je lui remets les dossiers de la position, un ordre lui parvient: il ne me relève pas et part derechef avec son groupe. Me doutant que personne ne me relèvera; j'ordonne la destruction des archives concernant la position face au SUD qui ne servent plus à rien; les documents récents concernant le même objet subiront un sort identique.(1)(NDLR : à notre connaissance, il n'y a pas eu d'attaque par des parachutistes mais uniquement bombardement. Psychose!)

Toujours vers 7h. j'avais reçu un ordre téléphonique de l'Etat-Major 1er Chass disant: " le 1er bataillon sera transporté vers une destination inconnue par transport automobile. Il devra être prêt à 8h.30' ". A cette heure il n'y avait pas encore un seul véhicule en vue. Heureusement ce répit me permettait d'embarquer mes bagages; on ne se rend pas compte du nombre de colis que ce malheureux Bon. traînait derrière lui et il fallait emballer, classer, charger et transporter tout cela dans un délai trop court.

Vers 9H; j'apprends que nos bagages seront amenés à ZAVENTHEM près de BRUXELLES. Seuls les bagages réglementaires seront chargés. La colonne de transport arrive; les compagnies sont prêtes à être embarquées.

Les véhicules se rangent le long du Boulevard des Etats-Unis sur trois colonnes: une le long des maisons et deux sur les accotements du Boulevard Central sous les arbres.

Dès que la colonne démarre j'apprends notre destination: BONHEYDEN près de MALINES;

l'officier du Corps de transport ne me l'avait pas communiquée plus tôt parce qu'il avait reçu comme consigne de la tenir secrète jusqu'à ce que l'ordre de départ soit donné.

La colonne se met doucement en route pour permettre aux voitures de serrer à leur distance. Elle augmente sa vitesse de marche dès qu'elle a fait 1Km. hors de la ville. Nous traversons NIMY à bonne allure. A CAS+TEAU nous remarquons que les unités du Régiment commencent seulement à rassembler leur matériel; nous sommes donc en avance de plusieurs heures sur les autres. Beaucoup de curieux devant les maisons le long de notre itinéraire. A SOIGNIES nous évitons le bombardement du pont de justesse; malheureusement un jalonneur nous envoie dans une mauvaise direction. Quand nous nous en apercevons, nous avons déjà fait 2 à 3Km. Que faire? Demi-tour avec toute la colonne? Il ne fallait pas y penser! Cependant le chef de l'unité de transport en commence la manoeuvre et embouteille la route.

Dès lors, la partie de la colonne qui n'a pas encore fait demi-tour continuera sur la route de BRUXELLES et nous rejoindra sur le bon itinéraire. Il y avait des transports anglais et français sur la même route, nous avons cessé notre manoeuvre à temps sinon plus aucune voiture n'aurait pu passer. Avant d'arriver à BRUXELLES nous sommes rejoint par notre demi-colonne.

Tout notre itinéraire aurait dû être jalonné. En effet, de temps à autre on voyait un homme à un croisement de route assis soit sur une chaise, soit sur la bordure du trottoir. Il se révélait quand les premières voitures étaient passées; évidemment trop tard pour nous indiquer la route à suivre. Aussi depuis la bérue de SOIGNIES, nous ne comptons plus sur ces braves gens. Nous atteignons enfin la route BRUXELLES-ANVERS. Nous prenons la direction de VILVOORDE. La traversée de la ville s'est faite sans encombres.

Le stationnement des curieux le long de notre itinéraire continue, c'est une file ininterrompue jusqu'à notre arrivée à BONHEYDEN, localité située à l'E. de MALINES que nous atteignons à 15H.15'. Il existe des chantiers de débarquement mais ils ne nous sont pas réservés; c'est le 4 Ch. qui s'en servira.

Je suis sans ordres; l'officier de transport exprime le désir de se voir libéré le plus tôt possible; il a encore des transports à faire. J'essaie de me mettre en rapport avec mon Chef de Corps. Je parviens à téléphoner de la maison Communale de BONHEYDEN. Quelques minutes plus tard je suis en communication avec l'état-major du Régiment, c'est le S/Lt. de Rés. DETHON qui me répond: j'apprends que le Chef de Corps est en route pour BONHEYDEN; que les bagages sont embarqués et quelques autres détails sans grande importance. Par un heureux concours de circonstances le S/Lt de Rés. SIX, officier de marier du I, est présent au P.C. Il me dit qu'il ne reste plus rien de nos impédimenta à MONS. Les voitures hippomobiles ont été chargées en gare et s'acheminent vers MALINES; quant aux bagages non réglementaires ils sont déjà parti vers ZAVENTHEM. SIX m'apprend aussi qu'il se met en route avec la colonne auto du Rég. pour nous rejoindre. DETHON me confirme en outre que je suis à destination, c'est tout ce qu'il sait. Je décide de chercher un endroit pour cacher mes voitures et débarquer les hommes de mon Bon. Je découvre un bois à l'EST de BONHEYDEN sur la route de KEERBERGEN. la colonne s'y rend et s'arrête près d'un petit ruisseau. Je fais diriger les Cies. sous les arbres de l'accotement dans les bois à droite de la route. Un poste antiavion de 4 mitrailleuses commandé par le S/Lt SPINETTE est installé immédiatement dans une prairie à gauche de la route. Le débarquement s'effectue dans un ordre parfait et avec célérité. Par un hasard providentiel nous n'avons pas été attaqués par l'aviation.

Cependant la colonne avait été survolée par des avions de reconnaissance avant d'arriver à BRUXELLES et je craignais une attaque sérieuse, au cours du déplacement et surtout pendant le débarquement. Mon poste de commandement est provisoirement installé dans une maisonnette assez éloignée de la route. Une heure à peine après notre arrivée le Chef de Corps s'amène avec son adjudant-major et donne ses ordres.

Le Rég't. occupera la position de KEERBERGEN; je reçois tout un dossier (malheureusement incomplet) et les clefs des abris à occuper. Deux Cie's renforcées sont en 1ère ligne et une Cie. en deuxième. La limite EST (Droite du bataillon), touche à la DYLE, la limite OUEST (gauche) est matérialisée par la route de KEERBERGEN. Le III est plus au NORD et le II forme centre anti-char à RIJME-NAM. Je ne parviens pas à obtenir des renseignements concernant les troupes au SUD (droite de mon Bon); le lendemain je sais que c'est le 4e Ch.; ils sont arrivés avec un grand retard sur la position durant la nuit du IO au II. Mon P.C (Poste de commandement) est maintenant installé dans un ancien café. Le soir, le S/t. de Rés. SIX nous rejoint; il donne force détail sur son voyage; sa colonne a été bombardée à SOIGNIES; il y a des pertes sérieuses chez les Français qui se trouvaient également sur la route.

JOURNEE DU IO MAI.

(Supplément à l'addenda N°3 de notre
Numéro Corps de Chasse 80).

Au 5ème Chasseurs à Pied.

Billet de notre ami Max ROSTAND Sergent
milicien Cl. 34 - 1ère Compagnie.

Après un séjour de quatre mois et demi, en bordure du canal ALBERT, dans la région de GEEL, réputée pour son asile, nous

faisons mouvement, au début d'avril vers LOUVAIN. Là, simple coïncidence ou souci de ne pas nous dépayser, on nous donne pour mission, la défense du parc de l'asile d'aliénés Saint ALEXIS, porte de TERVUREN.

Fort heureusement, nous logeons en ville, les hommes dans la salle paroissiale, les officiers et sous-officiers, chez l'habitant.

Le 9 mai, les permissions épisodiquement supprimées sont rétablies. C'est la joie. Hélas, ce vendredi 10 mai, vers 05Hrs, je suis réveillé par un violent tir de notre DTCA (Défense terrestre contre aéronefs). Pas de doute, c'est la guerre!

Quand j'arrive au cantonnement de la troupe, tout le monde est déjà équipé, sur pied de guerre: un fêtard attardé a écouté la radio en rentrant et c'est ainsi que, de grand matin, nos hommes ont appris l'attaque des Allemands. Nous nous rendons sur nos positions et nous attendons . . . Vers 10.00Hrs les Anglais arrivent très souriants, dans leurs grands camions. Le contact est cordial. Je leur apprend que W. CHURCHILL vient d'être nommé premier ministre. Ils sont ravis. . .

Comme sergent de semaine, j'ai assisté auparavant à l'ouverture des fameuses enveloppes " à n'ouvrir qu'en cas de guerre ". Leur contenu: des cartes d'état-major de la région d'AIX-LA-CHAPELLE et quelques instructions. Nous sommes identifiés B2I.

Vers les 20,30Hrs application des consignes pour la nuit: par arme automatique (pour nous le fusil mitrailleur) un tireur plus un pourvoyeur et un gradé en permanence sur la position.

JOURNEE DU 10 MAI. HISTOIRES VECUES.

Addenda N°5 à la même journée de notre
numéro 80.

Au 6ème Chasseurs à Pied.

Billet du Colonel A. DELGUSTE.

A 04,30Hrs, alerte et réception des ordres suivants:

- occuper la position, armes en place, munitions à pied d'oeuvre.
- assurer la défense rapprochée des abris et dégager le champ de tir.
- faire ouvrir les abris.
- faire déplacer les péniches sur la rive ouest du canal et prévoir un moyen de passage du canal par peloton, pour assurer la liaison avec la compagnie.
- continuer les travaux.

A 19Hrs, la gare de LOUVAIN, le pont et l'écluse de WIJGMAEL sont bombardés par l'aviation allemande.

Consigne pour la nuit : installer un poste de guet et une équipe de tir par arme automatique, sur la position.

NDLR : ici se terminent les ajouts relatifs aux 9 et 10 mai que nous tenions à reproduire pour l'information de nos lecteurs et aussi par amitié et en remerciements à tous nos correspondants qui ont bien voulu faire l'effort de rassembler leurs souvenirs et nous les communiquer .

JOURNEE DU 11 MAI 1940

Le 11 mai, le génie allemand ayant rétabli les passages sur la Meuse à Maastricht, une division cuirassée est à même d'intervenir dans la bataille pour le canal Albert; franchissant les ponts de Vroenhoven et de Veldwezelt, les formations de chars se déploient et s'engouffrent de plus en plus dans le dispositif belge, suivies par d'importantes unités d'infanterie qui élargissent la brèche, appuyées toujours par l'aviation.

Le fort d'Eben-Emael, attaqué par la gorge, tombe vers 12 h. 30.

Malgré une âpre résistance, la 7^e D.I. est submergée; sa voisine, la 4^e D.I., a pivoté sur sa gauche; l'intervention de la 1^{re} D.C., ramenée du Sud, ne rétablit pas la situation.

Dans le Luxembourg, les troupes légères françaises et les Chasseurs Ardennais, qui ont formé front sur la ligne Ourthe-S'-Hubert-Etalle, sont durement aux prises avec l'adversaire.

En Hollande, la position du Peel est enfoncée, et les blindés allemands arrivent au contact de la position « Willemsvaart ».

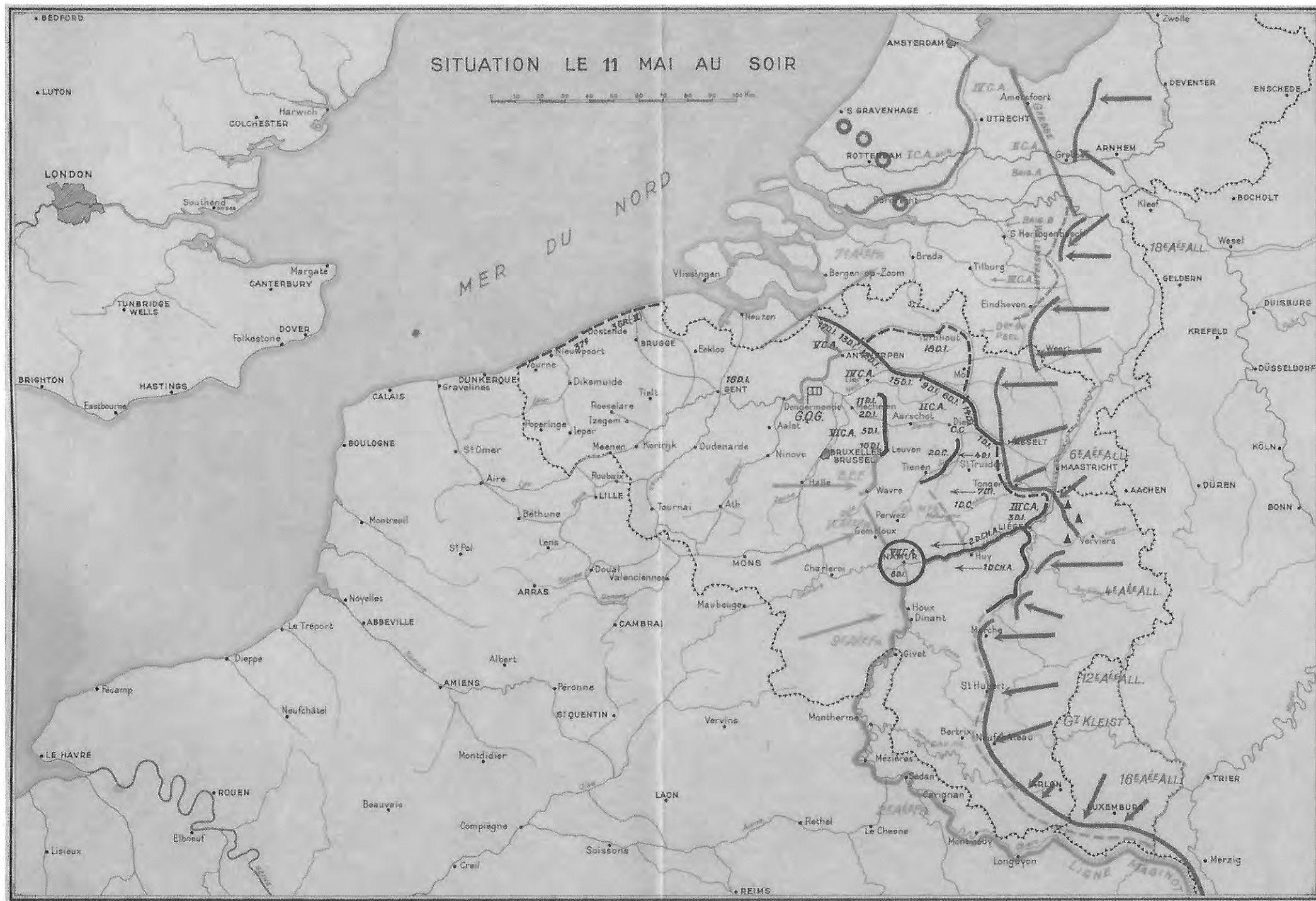
Les alliés progressent vers la position principale de défense; la 7^e armée atteint la ligne Termonde-Tilburg; les avant-gardes des B.E.F. atteignent la Dyle pendant que la 1^{re} Armée française s'installe sur la ligne de chemin de fer Bruxelles-Gembloux-Namur et pousse des éléments avancés en prolongement de la position de la Gette; la 9^e Armée atteint la Meuse.

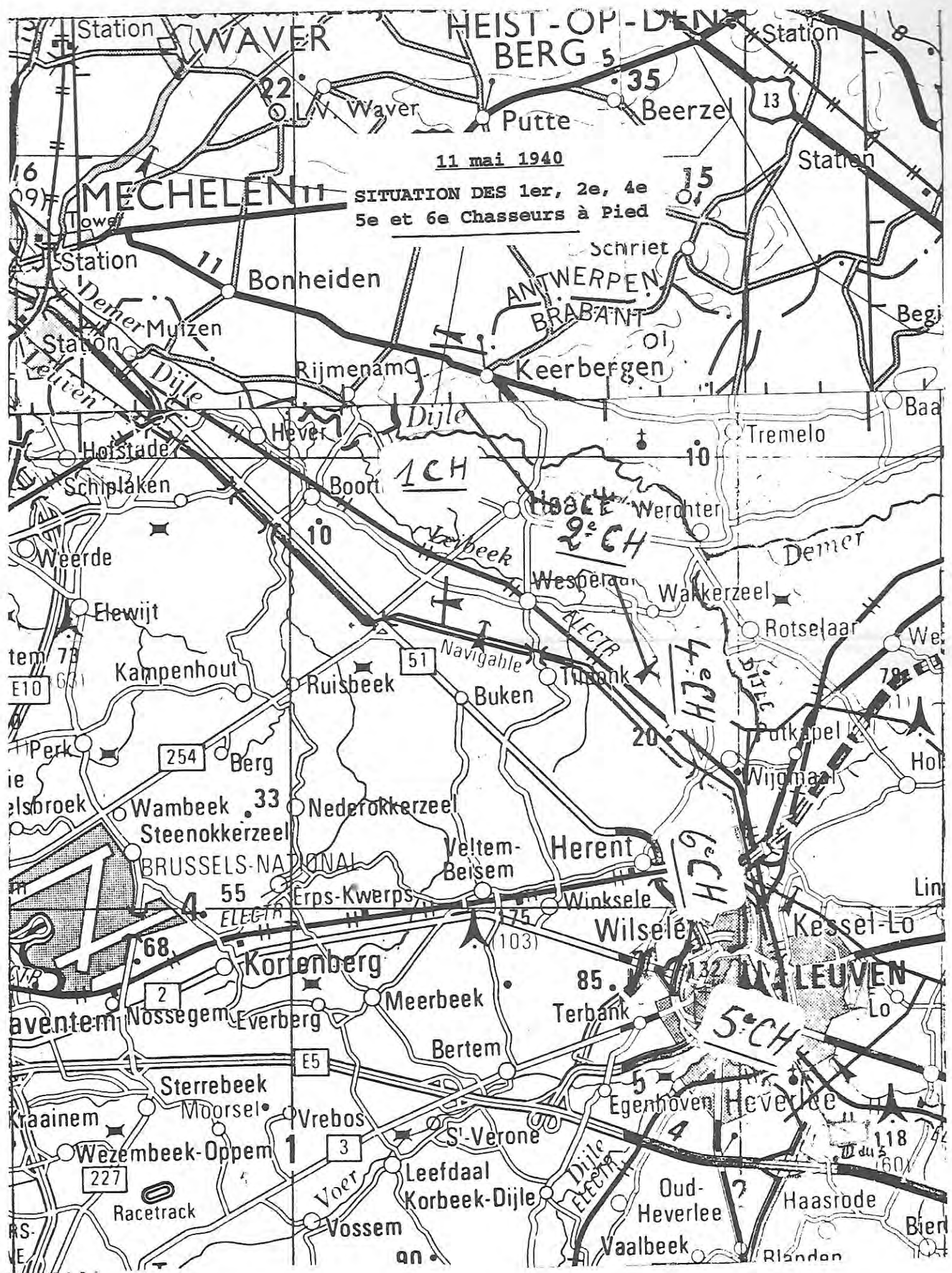
Au soir le Commandement belge décide de replier progressivement les troupes du canal Albert sur la ligne Anvers-Namur à l'abri d'arrière-gardes postées, d'abord à hauteur de Tongres, puis sur la Gette. (Voir croquis du 12.)

Dans la nuit du 11 au 12, le I C.A. (7^e et 4^e D.I.) et la 1^{re} D.C. se replient en direction générale de Tirlemont-Louvain-Vilvorde; le III C.A., qui dès le matin déjà a posté une flanc-garde sur le Geer, se replie vers la Méhaigne; le C.C. replie la 1^{re} D.I. derrière la Gette; la 14^e D.I. occupe la bretelle Genebosch-Lummen; la 1^{re} D.Ch.A. se replie vers Suarlée par le Sud de la Meuse; la 2^e D.Ch.A. va occuper un secteur de la position fortifiée de Namur (P.F.N.); la 6^e D.I. se met en marche pour aller occuper un secteur de la position Anvers-Namur au Sud de Lierre, laissant une arrière-garde sur le canal Albert et le canal d'embranchement.

N.B. - Cartes de situation générale et de situation particulière des régiments de Chasseurs sur feuilles volantes.

N.B. Voir carte en annexe sur feuille volante





11 mai 1940

SITUATION DES 1er, 2e, 4e
5e et 6e Chasseurs à Pied

1° CH

2° CH

4° CH

6° CH

5° CH

Wildert

Huijbergen

Station

11 mai 1940

**SITUATION DES 7, 8 ET 9e
Chasseurs à Pied**

Station

KALIM

~~THOM~~

Station

KAPFELN

BRASSCHIA

REN

SCHÖT

MERKSE

DEURNÉ



ANTWERPEN

BURCH

JOURNEE DU 11 MAI 1940 - Histoires Vécues .

Addenda n° 1

Au 1er Chasseurs à Pied .

Billet extrait du carnet de campagne du
Major VERBEIREN, Commandant le 1er Batail-
lon.

La nuit du 10 au 11 mai s'est passée calmement. Tôt le matin, je pars sur la position. Les abris sont tout neufs. Devant notre position le fameux mur d'acier (éléments antichars Cointet). Il n'est pas encore entièrement camouflé et ne rejoint même pas la DYLE. A certains endroits, on voit des épaulements pour fusils mitrailleurs.

Je me suis fait accompagner par un des adjoints techniques du sous secteur pour une reconnaissance. Ce délégué m'a piloté dans cet immense quartier. Le terrain est extrêmement difficile : peu de repères, sol marécageux alternant avec du sable bouillant, la Campine, quoi !

Les compagnies avaient bien trouvé les emplacements des groupes de combat et on travaillait.

Billet de notre ami le Commandant e.r.

G. MOSSELMANS 2e Cie.

Nous avons passé la nuit du 10 au 11 en gare de MALINES dans le train de matériel qui nous amenait de MONS. A 07Hrs nous débarquons. Je conduis le charroi des 2e et 3e compagnies vers RIJMENAM et retrouve mon peloton.

Après-midi, mouvement avec le même charroi par BOORTMEERBEEK et OVER-DE-VAART où le canal est franchi.

A la soirée, la colonne du charroi va se percher du côté de KAMPENHOUT, puis revient vers OVER-DE-VAART et rejoint le bataillon dans le bois au sud du canal MALINES-LOUVAIN.

Billet de notre ami Alexis CESAR (I4Cie-C47)

Partis de MONS la veille en direction de BRUXELLES, VILVORDE nous avons dépassé ces villes puis EPPEGEM et ZEMST, pour être finalement installés aux environs de HOFSTADE en face du canal LOUVAIN-MALINES. Nous resterons là plusieurs jours.

La nuit, l'imagination surexcitée dans les circonstances que nous vivions, grossissait souvent ce que les yeux discernaient à peine.

C'est ainsi, qu'un de mes servants a tiré plusieurs coups de carabine sur un ennemi qui parvenait à les éviter avec une diabolique habileté! A l'aube, l'ennemi était toujours dans son champs de tir, se balançant, goguenard, au gré du vent... C'était un piquet de cloture déraciné qui ne soutenait plus ses fils, mais que ses fils soutenaient.

Addenda N°2.

Au 2ème Chasseurs à Pied.

LE II mai, le régiment occupe le sous-
secteur NORD de la 5 DI.

Billet de notre ami A..L DISTEXHE

(Ière Cie-3ème Pl.).

Nous avons donc passé la nuit précédente aux environs de HAACHT. Levés à 07,30Hrs, nous partons à 8,15Hrs vers les positions qu'il faut créer. Notre peloton est chargé d'organiser un abri, en blockhaus antichar situé à un rond point. Le travail est réalisé avec entrain, mais nous avons peu d'hommes. il a fallu détacher un sergent et quatre chasseurs pour le contrôle des réfugiés qui passent en troupeau compact, un sergent et quatre chasseurs pour empêcher le pillage des maisons abandonnées et une autre corvée pour enlever les plaques publicitaires "Chicorée PACHA", sur les façades des maisons, plaques supposées porteuses d'indications

pour l'ennemi. La nuit sera passée sur place, le ventre creux; car on n'a pas encore eu à dîner.

Billet de notre ami D. VOGLAIRE.

(I4 Cie - C.47).

A l'aube du II mai, nous allons occuper une position au NORD-EST de WESPELAAR, derrière la ligne KW (considérée comme position principale de résistance). Devant nous des grilles Cointet et des inondations provoquées par nos troupes du génie.

Installation et aménagement de l'épaulement principal et de l'épaulement de rechange.
(Camouflage et protection)..

Addenda N°3.

Au 5ème Chasseurs à Pied.

Billet de notre ami Max ROSTAND (Sgt.Mil.34)

Après avoir la nuit précédente laissé les équipes de guet et de tir, sur les positions comme le prévoyaient les ordres, nous réoccupons le terrain dès le matin. C'est le commencement de la retraite de notre armée du canal ALBERT... Grand désordre! Violent bombardement de LOUVAIN et commencement des fouilles de suspects.

Billet de notre ami L.R. GELISE. (Adgt CSIR
I3ème Cie, chef de Pl. Mitrailleurs).

Le IO mai, j'avais reçu ordre de mon commandant de bataillon, le IVe, de rassembler tout le charroi. Le II, j'ai amené celui-ci à VELTEM où nous resterons jusqu'au I3.

Billet de notre ami S. DUBOIS.

(S/Lt chef de Pl. 9ème Cie).

Durant la nuit du vendredi IO au samedi II, dans mon point d'appui de peloton dominé par la tour carrée de l'Abbaye de HEVERLE, une émission de signaux lumineux émanant de cette tour, fut encore remarquée

par mes hommes de garde.

Tôt dans la matinée du II, plusieurs escadrilles de stukas entreprirent l'attaque du noeud ferroviaire situé en avant et non loin de notre position.

Nous plongeâmes dans la tranchée. Déjà les stukas hurlaient en descente vertigineuse tout en lâchant leurs bombes. Juste avant l'alerte, j'avais remarqué un soldat britannique, assis torse nu sur l'affût de son canon et qui procédait à ses ablutions. Pour l'instant, il se savonnait consciencieusement le visage en vue de se faire la barbe. Au milieu du bombardement, je me levai lentement pour voir où tombaient les bombes. Ma stupeur fut grande de constater que le soldat-barbier, imperturbable se racleait les joues à l'aide d'un rasoir à grande lame. Je n'en revenais pas de tant de flegme. Me tournant à demi, je vis un civil debout, à cinq mètres derrière moi. J'appris que c'était un ancien combattant de la Ière guerre mondiale. Le bombardement continuait tout proche. La peur qui me trenaillait l'instant d'avant disparut peu à peu. L'attitude désinvolte du soldat britannique et du civil debout en étaient la cause déterminante.

Je sortis de la tranchée, guéri pour toute la campagne de ces frayeurs irraisonnées qui accablent tous ceux qui subissent sans oser le regarder en face, un bombardement qui ne les vise peut-être pas! D'autres bombardements suivirent. Je mis un point d'honneur à essayer de transmettre à mes hommes la belle leçon de courage tranquille que j'avais reçue: gardant mon calme, je sautais le dernier dans la tranchée, le plus souvent rassuré d'avoir pu me rendre compte que l'objectif ennemi n'était pas nos positions.

Addenda N°4.

Au 6ème Chasseurs à Pied.

Billet du Colonel e.r. A.DELGUSTE.

(Chef de Pl. Ière Cie du 1er Bon).

De 06,30Hrs à 17Hrs, bombardements successifs de LOUVAIN et environs.

- 08Hrs. Timide intervention de l'aviation amie.
- 14Hrs. Intervention de l'aviation anglaise.

Le passage du canal est assuré par une barque qui sera manoeuvrée par le soldat DEGALLAIX batelier de profession, et cela jusqu'au 14 mai au soir, tandis que le ravitaillement en munitions sera assuré par le soldat VERSLYPE qui en effectuera le transport du Poste de commandement de compagnie jusqu'au point de passage sur le canal.

NDLR.: aux 7è, 8è et 9è Chasseurs à Pied, rien à signaler.

Jupiler

Service cafetiers et dépositaires

Service de distribution

Tél. (071) 43.39.50

Rue de Châtelet, 212

6030 MARCHIENNE-AU-PONT

Les Uniformes des Chasseurs à Pied . (suite au numéro 80) .

Avec notre numéro précédent, nous avons terminé la description de l'uniforme du 1er Juillet 1831. Nous poursuivons cette rubrique en vous présentant son évolution au cours des années qui suivirent.

Les Modifications à l'Uniforme du 1er Juillet 1831 .

Le 7 avril 1837 paraîtra un uniforme spécial pour le 1er chasseurs à pied, et, le 31 janvier 1845, un nouvel uniforme pour les 2e et 3e régiments de l'arme (différent du premier).

Dans ce laps de temps, les modifications à l'uniforme du 1er juillet 1831 vont être multiples et s'attacher aux détails les plus inattendus, ce qui fait grand honneur à l'esprit d'indécision de nos ancêtres.

Nous ne pouvons les citer toutes. D'une part, pour ne pas lasser le lecteur et, de l'autre, pour ne pas transformer le Cor de Chasse en encyclopédie. Nous nous contenterons donc d'exposer les plus importantes ou les plus farfelues.

En décembre 1834, les épaulettes des voltigeurs deviennent entièrement jaunes (ce ne sera pas pour longtemps).

Des modifications relativement importantes surviennent en date du 28 mars 1836. Elles sont accompagnées de considérations qui jettent un éclairage particulier sur l'esprit de discipline de nos ancêtres en matière d'uniforme et dont nous produisons les deux extraits ci-après (c'est le ministre qui parle):

" Les innovations que certains chefs de corps se sont crus autorisés à introduire dans les modèles de quelques effets d'habillement et d'équipement des troupes qu'ils commandent, ont sensiblement altéré l'uniformité de la tenue dans l'armée. Cet objet a attiré mon attention, et j'ai pris la résolution de mettre enfin un terme aux empiètements que l'on s'est permis, et de faire disparaître les anomalies que le caprice ou le manque de surveillance a introduites dans la tenue. Mais, avant de prescrire aucune mesure à ce sujet, j'ai chargé une commission composée d'officiers expérimentés, de revoir toutes les parties de l'uniforme de l'infanterie, et de me proposer les changements qu'elle croirait utile d'introduire dans la tenue. C'est d'après les propositions qu'elles m'a faites, et auxquelles s'est ralliée la majorité des chefs de corps que j'ai proposées au Roi, et que Sa Majesté a approuvé les modifications suivantes :

" Je ne puis assez vous recommander, Messieurs de vous tenir dans les limites des modèles qui vous sont donnés pour la confection de tous les effets d'habillement et d'équipement de votre corps. Je vous déclare que je sévirai rigoureusement contre les conseils d'administration ou les chefs de corps qui s'en écarteront ou chercheront à introduire dans la tenue des innovations non autorisées par moi. Je vous invite, en conséquence, et, au besoin je vous ordonne de faire disparaître de suite toutes les modifications non autorisées par la présente dépêche, qui ont été effectuées dans l'habillement et l'équipement des hommes de votre corps."

On remarquera qu'à l'époque l'autorité n'hésite pas à sévir contre la fantaisie en matière d'uniforme; actuellement après une période de laisser faire, on l'officialise.

Cela étant, voici les principales de ces modifications.

A l'habit.

Supprimer le plastron, faire boutonner l'habit sur la poitrine par une rangée de neuf gros boutons, en allonger les basques et améliorer la coupe.

Supprimer les épaulettes de laine jaune des voltigeurs et les remplacer par celles de l'ancien modèle (vertes avec torsades jaunes).

Adopter pour les , simples Chasseurs deux contre-épaulettes de laine rouge en remplacement des pattes de drap placées sur les manches.

Supprimer les nids d'hirondelle des tambours de carabiniers et des cornets de voltigeurs, qui porteront uniquement l'épaulette de leurs compagnies respectives.

La buffleterie devant être portée uniformément sous l'épaulette, dans tous les corps d'infanterie, les corps d'épaulette devront avoir la longueur nécessaire à cette fin. Je vous adresserai, en conséquence de nouveaux modèles de ces objets sous peu de jours.

Remplacer les sacs à habit de toile blanche par des sacs de coutil blanc à petites rayures bleues (Le sac à habit est ce boudin qui se trouve au-dessus du havresac). IL contient l'habit, la veste ou la capote, selon la tenue adoptée, mais pas de couverture puisqu'il n'y en a pas.

A la dragonne :

- carabiniers, en laine rouge,
- voltigeurs, en laine verte avec torsades jaunes,
- tambours de carabiniers et cornets de voltigeurs, selon le modèle des compagnies auxquelles ils appartiennent,
- tambours des compagnies de chasseurs, pas de dragonne.

Le 17 mai 1836, ordre de supprimer

les pattes des habits et des capotes des compagnies de chasseurs et d'en faire des passants de contre-épaulettes (a). C'est logique, les dites compagnies venant, en date du 28 mars, de recevoir des contre-épaulettes, on s'aperçoit après coup qu'il faut les fixer à l'épaule par des passants. On découpe donc les pattes des manches et on les transforme en passants de contre-épaulettes. Il n'y a pas de petites économies, d'autant que toutes ces modifications se font au compte des soldats pour les habits en usage et à charge du corps uniquement pour ceux en magasins.

On imagine déjà ce que serait aujourd'hui la réaction des syndicats - à juste titre d'ailleurs - si l'on faisait supporter par le soldat les modifications apportées à l'uniforme!

a) Cette question des pattes n'est pas claire : on en parle ici, mais pas dans la description de l'habit ni de la capote.

Plus important : le 28 décembre 1836 : remplacement du pantalon de drap vert en usage aux régiments de chasseurs à pied par le pantalon de drap gris foncé, tel que le portent les régiments d'infanterie de ligne (c'est-à-dire avec passepoil rouge).

Le 10 septembre 1838, comme il a été constaté que les tambours des compagnies de chasseurs portent à la fois les contre-épaulettes (prescrites en date du 28 mars 1836) et les nids d'hirondelle, il est ordonné qu'à l'avenir, ils ne porteront plus que les nids d'hirondelle.

Fin 1838, début 1839, nos relations toujours tendues avec les Pays-Bas s'étant encore détériorées, et un recours aux armes n'étant pas à exclure, nos forces furent mobilisées. A cette occasion parut une circulaire du 17 février 1839, laquelle nous fournit d'intéressants détails sur la tenue du soldat en campagne à cette époque:

INSTRUCTION CONCERNANT LES MODIFICATIONS A
APPORTER A LA TENUE ET A CHARGE DU SOLDAT
D'INFANTERIE SUR PIED DE GUERRE.

A Monsieur le général de division, chef
de l'état-major général.

- J'ai l'honneur de vous informer qu'une commission ayant été instituée à l'effet de rechercher quelles seraient les modifications qui pourraient être apportées à la tenue et à la charge du soldat d'infanterie sur pied de guerre, les propositions suivantes ont été soumises à Sa Majesté, qui les a approuvées.

Je vous prie de vouloir bien en donner connaissance à tous les corps d'infanterie et de réserve, faisant partie de l'armée active, pour qu'ils aient à s'y conformer:

- 1°- Faire déposer aux caporaux et soldats leur habits d'uniforme.
- 2°- Faire ajouter à la veste à manches, le bouton et les brides sur l'épaule, pour y placer les épaulettes ou les contre-épaulettes quand elle ne sera pas recouverte de la capote (épaulettes ou contre-épaulettes seront placées sur la capote quand elle recouvrira la veste).
- 3°- Ne laisser l'habit qu'aux sous-officiers et aux musiciens qui n'ont pas de veste à manches.
- 4°- Prescrire que, lorsque les troupes seront en veste, la capote ne soit point placée au-dessus du havresac, mais qu'elle soit roulée en bandoulière, de gauche à droite.
Le sac à habit sera conservé pour recevoir des vivres en cas de besoin, ou de petits objets d'habillement, si l'on met des vivres dans le havre-sac même pour leur meilleure conservation.
- 5°- Les pantalons blancs seront supprimés; ils seront remplacés, à mesure que ceux

en usage seront usés, par un pantalon de coutil gris servant de rechange, dont le modèle sera envoyé aux dépôts des corps.

- 6°- Tous les caporaux et soldats seront pourvus d'une petite marmite pouvant aller au feu.

Par suite de cette mesure, les gamelles sont supprimées; mais on conservera, par compagnie, huit grandes marmites pour faire la soupe en commun et huit grands bidons pour aller à la provision d'eau. Seize hommes par compagnie, placés au 3ème rang, porteront alternativement ces objets.

- 7°- Les huit petites haches à main seront portées par les caporaux d'escouade. Dès que les corps semettront en mouvement, le reste des outils distribués à chaque compagnie devra être chargé sur un chariot léger; il sera affecté à ce service deux chariots par division, et la responsabilité en sera confiées au vagemestre.

- 8°- A mesure qu'ils seront mis en usage, le nouveau petit nécessaire et la fiole à l'huile seront placés dans l'intérieur de la giberne, conformément à un modèle qui sera envoyé aux corps par les soins du département de la guerre, et avant la réception duquel il ne sera fait aucun changement.

Nos difficultés avec les Pays-Bas ayant été aplanies par notre acceptation, le 19 avril 1839, du traité des XXIV Articles, notre armée fut mise sur pied de paix à la date du 1er juillet 1839.

A la suite de cette mesure, les habits qui avaient été enlevés aux caporaux et aux chasseurs le 17 février 1839, leur furent restitués le 24 décembre, et les brides ou passants qui avaient été provisoirement ajoutés aux vestes à manches, afin qu'on pût y placer les épaulettes ou les contre-épaulettes, étant devenus de ce fait

inutiles, les tailleurs s'escrimèrent pour les découdre et pour les remplacer par des pattes d'épaule.

Comme quoi, faire et défaire, c'est toujours travailler.

Le 27 janvier 1840 furent adoptés de nouveaux modèles de shakos, de plaques de shakos et de coiffes (sauf pour le 1er Chas. à pied, évidemment puisqu'il avait un autre uniforme).

Le 16 janvier 1841, les tambours des 2e et 3e chasseurs à pied (qui avaient été conservés provisoirement " par l'arrêté du 4 octobre 1831) furent supprimés.

Le 23 juin 1841, nouvelles modifications, cette fois aux épaulettes ou contre-épaulettes des sous-officiers, celle-ci devant à l'avenir établir la distinction entre les trois classes de sous-officiers (adjudants, sergents-major, sergents).

Le 4 septembre 1841, suppression des sapeurs.

Ouf! Et nous répétons au lecteur que ce ne sont que les principales modifications apportées à l'uniforme, étant donné que le 7 avril 1837, celui du 1er chasseurs à pied a été complètement " chambardé ". Ce que nous verrons dans un prochain article.

Mais cela nous suggère, à nous, qui sommes proche du XXIe siècle, quelques réflexions: que de complications, que de modifications apparamment sans raison!

Bien entendu, l'époque du romantisme s'y prêtait. Fait-il rappeler que la marche dulerChasseurs à pied est un pastiche de l'ouverture de FRA DIAVOLO d'AUBER et que celle du 3e a emprunté la plupart de ses accords à l'ouverture du FREISCHUTZ de WEBER.

Alors, une armée d'opérette, Nous laissons au lecteur le soin de juger.

La Fortification.

suite du N° 80.

Dans son article précédent, le Commandant P. BASTIN nous décrivait l'oppidum gaulois. Il aborde maintenant, pour nous, le début de la féodalité. Ci-après, sa 3ème description d'un ouvrage fortifié.

3. UN CHATEAU FEODAL PRIMITIF DANS LES CAMPAGNES : L'OUVRAGE A MOTTE.

Dans le courant du IXe siècle deux événements simultanés vont être la cause de la prolifération d'une multitude de petits ouvrages fortifiés érigés en milieu rural :

- l'anarchie régnant au sein de l'ancien empire de CHARLEMAGNE qui a été morcellé par le traité de VERDUN en 843.
- les raids et pillages des Vikings venus de SCANDINAVIE et qui vont déferler sur nos contrées pendant 250 ans. Longeant les côtes ils remontent fleuves et rivières grâce à leurs bateaux à faible tirant d'eau et mus indifféremment à la voile ou à la rame.

Le pouvoir en place se montrant incapable de faire face à cette menace, ce sont dans les campagnes, les propriétaires des domaines agricoles qui vont tenter de résister avec les moyens du bord. Ils vont se retrancher dans leurs terres dont ils deviennent les premiers seigneurs. La féodalité est née !

Pour édifier les premiers réduits défensifs du Haut Moyen Age en milieu rural, il sera fait usage de bois plutôt que de pierre. C'est en effet dans les villes que se trouvent le plus souvent tailleurs de pierre et maçons : ces artisans y perpétuent tant bien que mal les acquis architecturaux hérités des techniques romaines.

Par contre, bûcherons et charpentiers abondent dans les campagnes et d'importants déboisements sont encore possibles en forêt

Tout au début de la féodalité, l'ouvrage fortifié en milieu rural sera des plus simples et consistera en une enceinte formée d'une palissade ancrée dans une levée de terre. On pourrait y tourner un "WESTERN"!

A partir du Xesiècle, le système sera un peu plus élaboré : c'est l'époque des OUVRAGES A MOTTE (croquis 3) que nous pouvons comparer en moins élevé à la butte du Lion de WATERLOO: Le lion et son socle sont remplacés par une tour en BOIS de trois étages, l'accès à cette tour se faisant non par le rez-de-chaussée aveugle mais par le premier étage à l'aide d'une échelle amovible. Voici, en détail, la description d'un ouvrage bien pensé .

Deux palissades garnissent la motte : la première précédée d'un fossé qui longe la base de la butte; la seconde délimite le périmètre de la plate-forme sur laquelle se dresse la tour. L'escalier ou le plan incliné montant vers le sommet de la motte est barré d'une porte à bascule (croquis 4) à hauteur de chacune des deux palissades.

La tour est à la fois la résidence du Seigneur et le réduit de la défense. Armement et vivres y sont entreposés

D'autres bâtiments et installations se trouvent également à courte distance du pied de la motte: forge, écurie,étable, bergerie, fenil et point d'eau (ruisseau, source, puits ou citerne) sont regroupés dans une cour basse ou "basse-cour" également protégée par une palissade précédée de fossé.

Une nouvelle porte à bascule donne accès à l'extérieur du retranchement par une passerelle enjambant le fossé.

Que subsiste-t-il à notre époque, de cette première fortification médiévale?
Bien sûr tous les ouvrages en bois ont disparu,

mais les mottes subsistent. Certaines d'entre elles ont servi de base à des châteaux de pierre plus conforme à l'idée que nous nous faisons de ces ouvrages; d'autres sont restées sans emploi et sont toujours facilement repérables en cette fin du XXesiècle.

En FRANCE, rien que dans les départements voisins de la BELGIQUE, les vestiges de mottes abondent; 65 mottes sont localisées dans le PAS-DE-CALAIS, 22 dans le NORD, 14 dans l' AISNE, 11 dans les ARDENNES, 1 en MOSELLE.

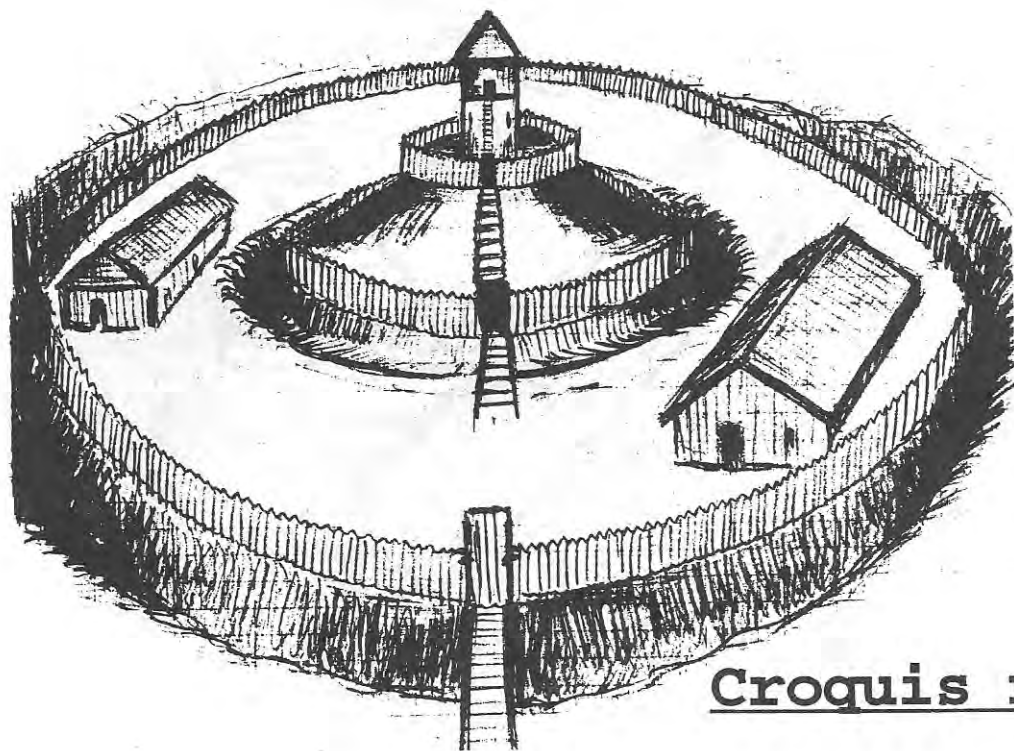
Parmi ces vestiges, certains ont encore des dimensions impressionnantes malgré dix siècles de tassement et d'érosion. Citons à titre d'exemple :

- dans le PAS-DE-CALAIS
à EMBRY une motte de 35 M. de diamètre et de 12M. de haut; à WIERRE-EFFROY, une motte de 40M. de diamètre et de 7,50M. de haut; à EPERLECQUES une motte de 100M. de diamètre et de 3M. de haut.
- dans l' AISNE
à PONTRU une motte de 60M. de diamètre et de plus de 15M. de haut;
à VOUEL (TERGNIER) une motte de 60M. de diamètre et de 15M. de haut.
- dans les ARDENNES
à MANRE une motte de 70M. de diamètre et de 5M. de haut.

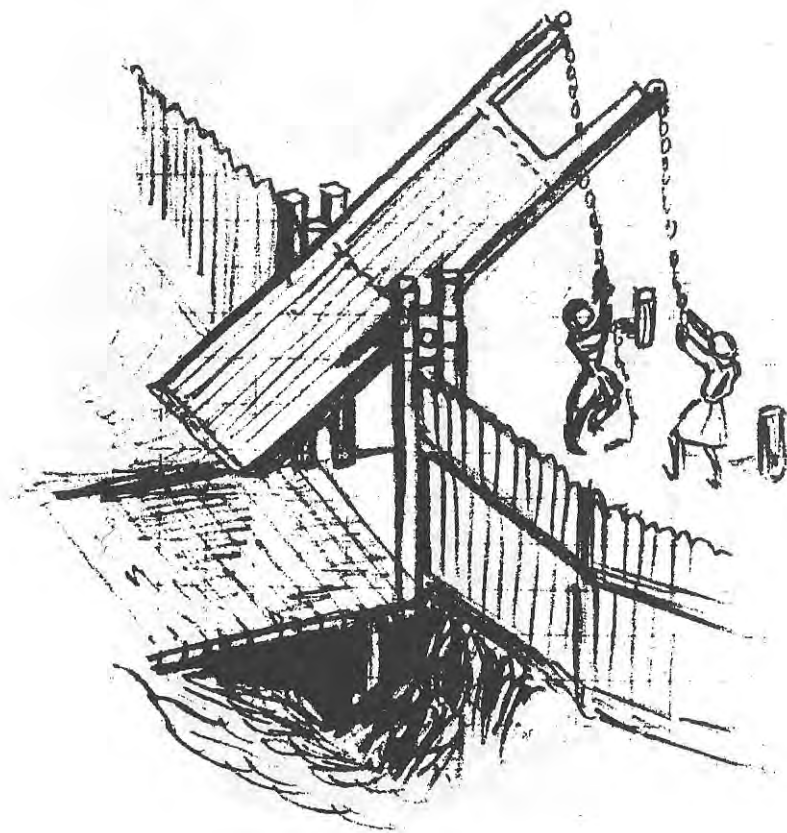
Un tel volume de terre remuée avec les moyens de l'époque laisse rêveur d'autant plus ^{que} le cubage extrait du fossé bordant le pied de la motte était insuffisant pour constituer la butte, il fallait utiliser en plus une grande partie des terres retirées du fossé extérieur à la basse-cour!

Et tout ceci, sans compter le travail des bûcherons et des charpentiers.

Des chroniques de l'époque parlent de délais de 15 jours pour réaliser des ouvrages moyens... il est vrai que la peur des Vikings donnait des ailes aux travailleurs!!



Croquis n°3

Croquis n°4

CEUX QUI NOUS QUITTENT.

Monsieur Ghislain GUILITTE, de ROUX;
Monsieur Alphonse LORETTE, de CHARLEROI.

Monsieur Raoul BEYNEY, de BRUXELLES.

Madame Victor LEGRAND, de CHARLEROI.

Madame Germaine LEFEVRE, de JUMET.

Monsieur Raymond STRUMELLE Commandant e.r , en
religion , Frère Raymond .

Nous avons conservé du Commandant
Raymond STRUMELLE, le souvenir d'un officier
aimable, discret, efficace et d'une très
grande conscience professionnelle dans les
fonctions qu'il exerça successivement au 2^e
Chasseurs à Pied.

Il était profondément humain dans ses
relations avec les hommes! Son sourire disait
l'amitié qu'il pouvait donner à ses compa-
gnons d'armes et aussi, quand il en parlait,
l'amour qu'il portait aux siens.

Aux familles de nos camarades disparus, nous
réitérons , nos très sincères condoléances .

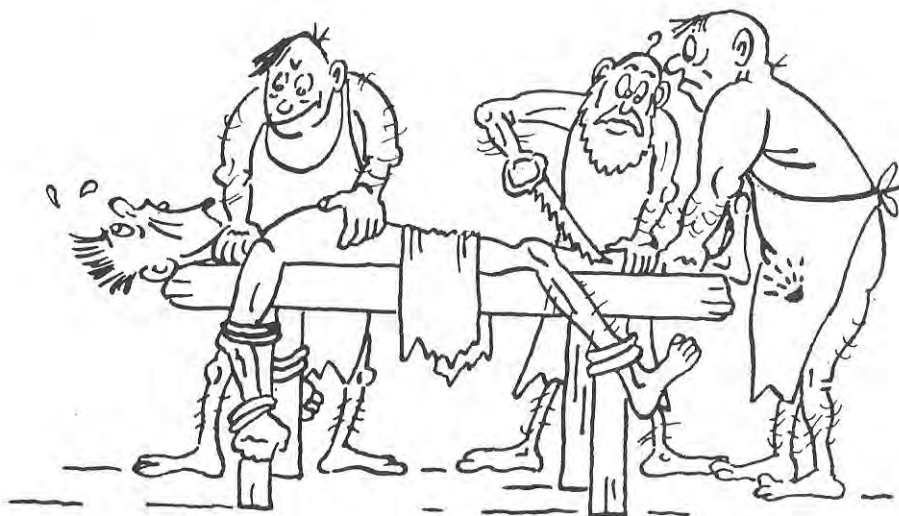
Le foot à travers les âges

Mise au Point.

Par : P.E. NALTY.

Nous terminons la parution du tome I de cet excellent ouvrage avec les derniers documents relatifs à l'antiquité.

Nous espérons que, malgré ses activités accrues au sein de la FITA, (Préparation du Mondial 94), notre éminent collaborateur pourra nous faire parvenir la suite de sa remarquable étude.



Hippocrate excellait dans la réduction des fractures après immobilisation.



Le dieu Vichnou était un excellent gardien de buts,
particulièrement intraitable sur les balles à mi-hauteur.

Opinions et Souvenirs.

Notre ami Simon DUBOIS nous fait le grand plaisir d'alimenter cette rubrique avec un récit vivant de choses vécues pendant la mobilisation de 1939. Nos lecteurs ne manqueront pas d'en savourer l'humour.

LE NECESSAIRE A COUDRE. =====

Dès le premier jour de la mobilisation, le 26 août 1939, en attendant la suite des événements, nous fûmes logés, les 24 adjudants, futurs officiers de réserve, à l'Université du Travail. C'est là que, fin de la nuit du 31 août au 1er septembre, le Lieutenant F ...responsable momentané de nos destinées, nous réveilla en nous communiquant l'ordre de gagner au plus vite notre lieu de mobilisation. J'allai dire au revoir à mes parents et à ma fiancée. Fort émouvants, les adieux durèrent plus longtemps que prévu, si bien que c'est seulement fin de matinée que, un des derniers, j'atteignis LANQUESAINT, près de ATH, un endroit qui vit naître mon régiment, le 5ème Chasseurs à Pied, dédoublement du 2.

L'accueil du Lieutenant B..., commandant la 9ème compagnie et à qui je venais présenter mes respects, fut particulièrement glacial. Et c'est avec humeur qu'il me lança: "Adjudant, vous entamez bien mal la phase C de la mobilisation. Vos hommes vous attendent". Je ne jugeai pas opportun de me justifier.

Avais-je d'ailleurs une excuse valable ? Je préfèrai tourner les talons, me demandant toutefois comment une intelligence si éveillée avait la hardiesse d'accorder assez maladroitement ce "bien" et ce "mal". Il me faut ouvrir ici une parenthèse qui justifie le titre de mon propos.

Lors de votre service militaire, vous

avez tous reçu dans votre fourniment une petite trousse taillée dans du drap kaki et pompeusement baptisée "Nécessaire à coudre". Elle contenait, comme son nom l'indique, les objets de première urgence en couture : du fil, une ou des aiguilles, un dé. Je ne voudrais pas le jurer, mais les ciseaux devaient être une attention de ma mère, car ils tranchaient net.

Un jour, je dus recourir aux services de ce nécessaire. Un bouton avait lâché prise. Sans me douter des ennuis qui m'attendaient, je coupai une aiguillée de fil que la prudence me recommandait d'être suffisamment longue : une bonne cinquantaine de centimètres. Rien de plus désagréable en effet que de tomber court dans un tel travail. Puis, tenant de la main gauche l'aiguille pointe en bas, j'entrepris de faire entrer un bout du fil dans le chas que je maintenais à hauteur des yeux et assez près, comme j'avais vu faire ma mère. Au lieu de réussir du premier coup comme elle, je subis plusieurs échecs successifs, le fil courbant lamentablement la tête à la vue du chas. Je me souvins alors que ma mère, tout en fixant le but; suçotait le bout du fil. L'avais-je trop mouillé ? Celui-ci se déroba de la même façon. Je sacrifiai ce bout de fil disloqué, mouillai moins le suivant tout en l'aplatissant entre deux dents opposées et ... après de nouveaux essais, je vainquis enfin la dure épreuve de l'enfilage .

J'étais me semblait-il au bout de mes peines : le reste devrait maintenant aller tout seul. Cruelle erreur d'appréciation. La suite de l'opération consistait à faire un noeud à l'autre bout du fil. Ma mère y parvenait en un tournemain. Elle roulait le fil entre le pouce et l'index de la main droite et apparaissait un beau noeud qui fonctionnait à merveille, s'arrêtant net au contact des mailles du tissu. Je me rendis compte bien vite que ce procédé relevait de la magie.

Il me fallut utiliser les deux mains pour réaliser, à au moins trois centimètres de l'extrémité, un noeud trop serré qui s'empessa de suivre l'aiguille au travers du tissu. Pourtant, je vous assure que ma langue, m'humectant abondamment les lèvres, faisait tout son possible pour m'aider. Je dus bien essayer de refaire un noeud autour du premier. Au lieu de cela, j'obtins un deuxième noeud à un bon centimètre. Enfin, après plusieurs noeuds malchanceux, deux d'entre eux voulurent bien s'agglutiner. Et à la fin de ces longs préliminaires, je pus m'attaquer au gros oeuvre. Je mis le bouton réfractaire à la place qui lui était dévolue, piquai le tissu, tirai le fil qui n'en finissait pas, mais qui cette fois daigna s'arrêter au contact de la trame. Je poussai un seul soupir d'aise, car je m'aperçus que le noeud touchait le bouton : j'avais piqué du mauvais côté ! N'importe quel apprenti tailleur aurait tiré quelque peu sur le noeud, l'aurait coupé, aurait reconfectonné un noeud nouveau et aurait repris le travail dans le bon sens. Je ne sais quelle vilaine mouche me piqua, mais je crus naïvement qu'il était astucieux de tirer le fil jusqu'au bout dans la certitude que l'aiguille suivrait. J'oubliais qu'un chas est un chas et qu'il n'en fait qu'à sa tête. Il s'égara dans une des nombreuses mailles qui entouraient la bonne et je dus tout recommencer.

J'arrivai enfin au bout de ce labeur inhumainement harassant pour constater avec dépit que mon bouton, enserré dans beaucoup trop de fil, se refusait à accueillir la boutonnière. Heureusement, avec un sourire amical, un camarade de chambrée qui devait être surdoué vint à mon secours et s'en tira avec autant d'habileté miraculeuse que ma mère.

Cette longue parenthèse s'imposait pour comprendre la suite.

Quittant mon commandant de compagnie, je gagnai le cantonnement de mon peloton, le

premier de la 9ème compagnie. Il était déjà au complet et, sous les ordres des sergents, tous ces bons gars de la classe 33 avaient presque terminé leur installation.

Après les présentations et la petite harangue de circonstance, un sergent m'expliqua pourquoi l'humeur générale était à la gaieté.

Avant mon arrivée s'était déroulée une scène peu banale, étant donné le comportement assez autoritaire du personnage central que je connaissais depuis mon service militaire. C'était le 1er sergent César O... Grand, bien en chair, les joues colorées, l'air assuré, il aboyait parfois, mais en gardant un calme rassurant. On sentait qu'il était contre sa nature de mordre et que, tout compte fait, c'était un brave type, un as de la discipline. Il impressionnait fortement les jeunes recrues. Quant aux anciens ... Je le revois au repos, talons presque joints, s'appuyant sur son fusil, crosse à terre, les deux mains superposées sur la bouche du canon. Je me suis dit un jour que, si par miracle, la gâchette libérait une cartouche oubliée, il aurait les mains transpercées comme un crucifié, mais d'un seul coup. Bref, il était l'autorité que l'on aime voir, non pas bafouée, mais tout au moins bousculée.

L'installation de son peloton hors rangs terminée, César avait rassemblé son monde et sa voix brusque et forte, à l'accent légèrement flandrien, avait questionné :
 "- Qui de vous s'appelle DURANT ?".

Un soldat du 2ème rang, petit et mince
 susura : "- Moi ".

On sentait le garçon qui ne cherche ni les honneurs, ni la bagarre.

"- Qui cela moi ?? "

L'orage commençait à poindre chez notre 1er sergent.

"- Bien moi, DURANT ".

César n'avait toujours pas remarqué sa future victime.

"- Sortez du rang !" (NDLR et non DURANT, puisqu'ils étaient en plein air).

Le gamin sortit du rang, tout penaud, regrettant visiblement que les choses prennent vilaine tournure.

"- Bon. Mes fiches m'apprennent que vous êtes tailleur.

- Mais, Ier sergent, je ...

- Silence! On se tait quand un supérieur parle et on se met au garde à vous ".

Notre petit homme, qui faisait peine à voir, s'attendait au pire.

Quand à César, il tenait à bout de bras quelque chose de kaki qui venait de se dérouler. C'était un splendide pantalon, bien ample, manifestement le sien. Le tenant toujours par la ceinture, il le tourna de manière à faire apparaître à sa " victime " le fond du beau vêtement, lâchement défiguré par une horrible plaie à deux lèvres perpendiculaires; disons franchement une des blessures les plus difficiles à soigner et à guérir. Et, lançant le vêtement qui atterrit dans les bras du petit homme sidéré, il proféra d'un ton sans réplique:

"- Ouste ! Vous me le rapporterez réparé, ici, dans une heure.

- Mais Ier sergent ...

- Rompez !"

Fort de ma triste expérience du bouton à recoudre, je comprenais bien que César, excellent gradé, se soit débarrassé d'une opération épineuse (et combien!) et l'ait confiée à un spécialiste. Reflexion logique d'un esprit plein de bon sens. N'est-ce pas le rôle d'un supérieur de se décharger des tâches

scabreuses sur ses subordonnés?

Une heure plus tard, revenu à la même place, le peloton se préparait à admirer le miracle d'une réparation tellement habile que la trace même de la blessure serait indiscernable.

Et ici se place le tableau final d'une tragédie déchirante.

Le peloton faisait cercle autour de César abasourdi, anéanti par le désastre que ses yeux agrandis de stupeur découvraient. La plaie avait été si malmenée qu'on voyait quelques rares fils même pas tendus aller en biais d'une lèvre à l'autre. Quel gâchis! Rubicond, César se soulagea en hurlant :

"- Mais enfin. Vous vous foutez de moi, C'est ça une réparation de tailleur? Dites?

"- Bien précisément, se défendit le soldat retrouvant brusquement sa combativité et sa voix. C'est votre faute. Vous m'avez empêché de vous expliquer que je suis tailleur, mais ... de pierres !!".

L'hilarité fut générale et César eut le bon ton d'associer à cette joie un éclat de rire d'autant plus surprenant qu'il était rarissime. Et sa popularité grandit en même temps que l'estime que ses hommes lui portaient.

Autant le nécessaire à coudre est à la base de la couture, autant un caractère bien trempé inspire la discipline.

Cependant, pour tendre vers la perfection, il leur manque un "plus" indispensable. Au nécessaire à coudre, l'habileté de l'artisan; à la discipline si nécessaire aux armées, la connaissance approfondie du métier associée au respect de la vraie grandeur humaine, toutes deux créatrices d'estime réciproque.

Le 3 septembre 1992.

Simon DUBOIS.

La Page du Poète

--- Clin d'oeil ---

Le soleil vole en éclats,
Les nuages s'enflamment,
L'herbe bleue s'habille,
De grands frissons.

Le soleil vole en éclats,

La nuit se mouille dans le ruisseau,
L'oiseau est à l'affût,
Perché sur son silence.

Le soleil vole en éclats,

Il pleut des étoiles,

Les toits crépitent,

La lune roule dans la corniche,

Vite, les chats, attrapez-la !

Journée du Souvenir au Bois du Cazier.

Cette journée du 26 novembre 92 organisée conjointement par notre amicale et la ville de CHARLEROI, fut parfaitement réussie, malgré un temps détestable .

II heures, une cinquantaine de chasseurs et de sympathisants avaient rendez-vous aux grilles de la mine. Ils y furent accueillis très aimablement par Madame MASTROGIOVANNI représentant l'échevin CARIAT; elle était accompagnée par Monsieur GANTY , guide bénévole du site. Dans un exposé concis et vivant, celui-ci évoqua la tragédie, ses causes et ses suites, exposé auquel certains chasseurs présents en 56, ont participé en y incluant leurs souvenirs personnels. De son côté, Monsieur L. HARMEGNIES, ancien Ministre et ancien Chasseur lui-même, bourgmestre faisant fonction de MARCINELLE à cette époque, évoqua le rôle des "petits chasseurs" dans cet événement, d'une façon qui mit à rude épreuve leur modestie.

Après une visite des lieux et un dépôt de fleurs au monument " Au Mineur " au cimetière de MARCEINELLE, toujours guidé par Madame MASTROGIOVANNI, tout le groupe gagna le restaurant des Grands Lacs à LOVERVAL pour un repas fraternel où fut servi un poulet à la sauceChasseur. A l'apéritif, le Colonel Hre M. WALEM, président de l'ANCAP, remercia tous les participants et insista sur la présence des Cdt MOSSELMANS et DUMONT de L'Adj. DERWEDUWEN et de Messieurs COLLARD et CAUDRON présents au Bon lors de la catastrophe. Il excusa l'absence du Colonel PARENT, Chef de corps en 56, et du Colonel AEM Hre JORIS qui avaient souhaité être des nôtres à cette occasion.

Une bronchite bilatérale a cloué le Colonel PARENT à son domicile quant au Colonel JORIS son épouse ayant été hospitalisée le même jour, il se devait d'être à ses côtés. Madame JORIS a pu, fort heureusement quitter l'hôpital quarante-huit heures après l'intervention.

Au cours du repas, notre Président d'honneur, Monsieur L. HARMEGNIES fit don à notre musée, d'un document remarquable : un manuscrit authentique du Ministre d'Etat Jules DESTREE, écrit à l'occasion de la rentrée des Chasseurs à Pied à CHARLEROI en 1919. Cette lettre, dit-il, en la remettant au président M. WALEM est une véritable leçon de civisme dont les hommes politiques en ces temps incertains et mouvementés, devraient tirer profit.

Ainsi, se sont retrouvés, les Chasseurs de 1956,, pas tous bien sûr mais ceux qui étaient là avec leurs parents et amis, ont revécu, ce que, malheureusement empêché ce jour là pour raison de santé, notre camarade Robert LABBE raconte ci-après.

TEXTE DE ROBERT LABBE.

Je crois que ce jour là, il faisait beau. Vers le milieu de la matinée, des bruits se sont répandus dans la caserne... Il y a une catastrophe à MARCINELLE!

Peu après, la 3ème Compagnie, à laquelle j'appartenais était rassemblée dans la cour d'honneur, non loin du local de l'officier de garde, en attente d'intervention.

De l'extérieur du porche du quartier, on apercevait une épaisse fumée noire qui indiquait l'emplacement du puit en feu. Dans l'après-midi, nous étions dans l'enceinte même de la mine. A partir d'alors, 24 heures sur 24 par pauses de jour et de nuit, les Chasseurs sont restés sur la brèche jusqu'au bout!

Le premier jour, je me souviens avoir participé au brancardage d'une des victimes, vers la salle d'accueil. J'ai vu là, ce qu'était un vestiaire de charbonnage, toutes ces chaînes tirées vers le plafond et qui supportaient les habits et objets personnels des mineurs. On ne pensait pas encore, qu'ils ne les reprendraient jamais,

Des religieuses s'affairaient près des corps. Elles les lavaient après avoir enlevé leurs habits de travail. L'une d'elle m'a dit :

" Regardez, Monsieur, comme il est beau maintenant! "

Par la suite, il y a eu des arrivées de matériel, des déchargements, des remplissages de sacs de sable pour obturer peut-être certaines galeries. Une tente a été montée pour mermettre un peu de repos occasionnel. Les fourriers étaient aussi mis à contribution, qui apportaient café et ravitaillement et même... à un moment donné... de l'alcool, un genre de genièvre, pour le coup de fouet parfois nécessaire!

Je n'ai pas oublié non plus, les lumières et les bruits d'ambiance, le gros phare qui illuminait les mollettes, les projecteurs de la télévision, les lampes des casques, les coups sourds, les chuintements si caractéristiques et à la grille, la rumeur de la foule et puis aussi, l'odeur de la fumée et celle de désinfectant. La journée malgré le soleil, l'atmosphère était grisâtre et la nuit, elle, était sinistre.

Et puis, comment? Je ne sais plus! Je me suis retrouvé près du " cuffat " cette fameuse cuve qui a remplacé un moment les cages indisponibles pour permettre aux sauveteurs de descendre.

- C'est par là que sont descendues les couvertures, elles étaient grises et militaires, elles allaient servir de linceul provisoire.

On venait de trouver un premier groupe important de cadavres!

On les a remontés! Avec un ouvrier du charbonnage, je m'introduisais dans le cuffat sur le fond duquel les sauveteurs avaient déposés des corps hâtivement enveloppés dans les couvertures.

Après ces jours passés dans la chaleur de la galerie, ils étaient tous semblables au premier abord. Nous les prenions dans nos bras pour les sortir de la cuve et les mettre sur un petit wagon plat, que nous poussions jusqu'à un endroit proche où se trouvaient les gens chargés de l'identification. Ils y procédaient après qu'un pompier ait effectué un nettoyage sommaire. Je garde une certaine fierté en moi-même, d'avoir pu accomplir ce travail moralement très dur. Je l'ai fait avec respect, comme un hommage à ces hommes courageux.

Une dernière image: c'est la marche le long du convoi funèbre des gros camions qui les emportaient vers le cimetière. Voilà c'est tout, mais c'est inoubliable!

DERNIERE MINUTE.

Aux marques de sympathie que notre président avait transmises au nom de l'ANCAP à Madame JORIS, le Colonel a répondu :

"Ma femme et moi, avons été vraiment touchés de l'intérêt qu'au nom de l'ANCAP, tu as témoigné à la nouvelle opérée. Nous t'en sommes particulièrement reconnaissants et te prions de bien vouloir faire part de notre émotion et de notre gratitude aux membre de l'ANCAP dont tu t'es fait l'interprète."

NDLR. Nous formons le voeu que Madame JORIS et le Colonel A. PARENT, soient parfaitement rétablis au moment où ils pourrons lire ces lignes.

Social.

RELATIONS PROPRIETAIRES-LOCATAIRES; qui paie les
réparations ?

Tôt ou tard, il y aura des réparations à faire dans un logement loué. Quelles sont les réparations à charge du locataire et celles à charge du bailleur?

Quelles réparations pour le locataire?

Le locataire doit veiller à l'entretien quotidien du logement, notamment par le détartrage du chauffe-eau ou l'entretien de la chaudière.

Il est également tenu d'effectuer ou de faire effectuer les petits travaux d'entretien et de réparation sauf s'ils sont dus à l'usure ou à la force majeure. Ainsi il devra remplacer une vitre, à moins qu'elle n'ait été brisée par la grêle (force majeure).

Le contrat de location peut s'éloigner de ces dispositions légales. Généralement, c'est au désavantage du locataire. Soyez donc prudent.

Si le locataire ne remplit pas ses obligations en matière d'entretien et de réparation du logement, il peut y être forcé par le bailleur. Après une tentative d'accord à l'amiable et une mise en demeure par lettre recommandée, le bailleur peut soumettre l'affaire au juge de paix. Celui-ci peut obliger le locataire à effectuer les travaux. Il peut aussi annuler le contrat de location s'il s'agit par exemple d'une sérieuse négligence à l'encontre du bien loué.

Par ailleurs, on constate que le juge de paix aura tendance à interpréter de manière limitative les clauses qui sont trop exigeantes en matière de réparations vis-à-vis du locataire. Ainsi, il est possible qu'il n'oblige pas le locataire à remplacer une gouttière usée si ce type de réparation est prévu dans le contrat locatif.

Et pour le bailleur ?

Selon le " code civil", le propriétaire doit

effectuer toutes les réparations sauf celles du locataire. Il doit donc se charger des gros travaux d'entretien et de réparation, comme renouveler la peinture intérieure ou le papier peint s'ils datent d'au moins 9 ans, ou celle des boiserries extérieures (chassis, portes). Ces tâches sont à charge de bailleur.

Les travaux de réparation au logement loué par le bailleur ne peuvent se faire contre la volonté du locataire, à moins qu'il s'agisse de réparations urgentes qu'on ne peut postposer sous peine de dégâts graves.

Le bailleur doit obtenir l'autorisation du locataire pour pénétrer dans le logement. Si le locataire lui refuse l'accès pour une réparation urgente et si une mise en demeure par lettre recommandée ne change rien à son obstination, le bailleur doit s'adresser au juge de paix. Celui-ci peut imposer au locataire une astreinte par jour de retard.

Si la réparation urgente à charge du bailleur prend plus de 40 jours, le locataire a droit d'exiger une réduction du loyer dès le début des travaux. La réduction varie selon la durée et l'étendue de la surface dont il est privé.

Le propriétaire qui néglige de faire exécuter des travaux de réparation et d'entretien lui incombant, peut y être forcé par le locataire, ici aussi uniquement via le juge de paix si la tentative d'accord à l'amiable et la mise en demeure par recommandée ont échoué. Outre un ordre d'exécution, lié à une astreinte par jour de retard, le propriétaire peut être condamné à indemniser le locataire. Eventuellement, à la demande du locataire, le contrat de location peut être rompu.

Extrait de "Notre temps ", N° 51 avril 1992.

Martine DUMOLEIN.

* * * * *

Philatélie

1914-1918: LA POSTE BELGE A SAINTE ADRESSE.

(FRANCE).

Imaginons que nous sommes à l'automne de 1914.

L'armée belge s'est retranchée dans la position fortifiée d'ANVERS. Elle va bientôt entamer sa longue retraite jusque derrière l'YSER où elle livrera la bataille qui va stopper les Allemands. Le 7 octobre le gouvernement a quitté ANVERS pour OSTENDE.

Le 10 octobre, il demande l'autorisation de s'installer en FRANCE, ce qui lui fut accordé.

Le port le plus proche non menacé par l'ennemi est le HAVRE où les membres du gouvernement, leurs familles et le Corps diplomatique arrivent le 13 dans la soirée. Ils seront logés dans l'immeuble DUFAYEL à SAINTE ADRESSE à 2 km du HAVRE.

Le Premier Ministre est le Baron Charles de BROQUEVILLE, le ministre chargé des transports et des P.T.T. est l'anversois Paul SEGERS. Ce qui nous amène tout naturellement à parler de la poste belge à SAINTE ADRESSE. Sujet de la causerie d'aujourd'hui.

Le 18 octobre une poste belge est installée dans le bureau auxiliaire de NICE HAVRAIS dépendant de SAINTE ADRESSE. Qui dit poste dit entre autres timbres, tarifs, obligations, les timbres employés sont à ce moment ceux des émissions :

- Fine Barbe de 1893 (N° 53 à 67)
- Grosse Barbe de 1905 (N° 74 à 80)
- Armoiries de 1907 (N° 81 à 83).
- Emission PELLERS + Roi ALBERT DE 1912 (N° 108 à 125).
- Monument de MERODE de 1914 (N° 1256 à 128).
- Croix Rouge de 1914 (N° 129 à 131).

auquels vient s'ajouter le 2 janvier 1915, l'émission Croix Rouge N° 132 à 134. Pendant cette première période on distingue plusieurs types d'oblitérations.

Au début du fonctionnement de la poste, celle-ci est dotée d'un cachet à date prêté par la poste centrale du HAVRE: c'est un simple cercle de 27 mm avec la mention " LE HAVRE SEINE INF.RE". Il présente une rupture au-dessus de la première lettre E. Il n'a été utilisé que quelques jours. Car le 23 octobre apparaît un nouveau tampon au même type avec l'inscription " LE HAVRE" (spécial) SEINE INF.RE.

Il se présente sous trois formes:

- cachet avec heure et étoile.
- cachet avec heure sans étoile.
- cachet avec étoile sans heure (c'est l'officiel).

Dans la pratique le courrier affranchi au moyen de timbres-poste belges ou en franchise est déposé dans d'autres boîtes de l'agglomération du HAVRE: par exemple: SAINTE ADRESSE, Le HAVRE; HAVRE-GOBELINS, GRAVILLE, SAINTE- HONORINE, etc...

C'est par complaisance et esprit de solidarité entre alliés que les postiers français laissent passer ces correspondances sans les taxer.

A noter que l'on rencontre toutes ces oblitérations sur timbres français, anglais, russes,... et des affranchissements mixtes aussi. Des souvenirs quoi!... Cependant, les allemands ayant trafiqué des timbres qu'ils ont trouvé dans les territoires occupés il faut émettre de nouvelles vignettes et c'est ainsi qu'est née le 15 octobre 1915, la fameuse émission bien connue des philatélistes sous le nom d'émission de 1915 qui a fait l'objet de remarquables études.

A cette date, tous les timbres émis avant le 04 août 1914 sont mis hors cours et

seuls restent valables les 9 Croix Rouge de I9I4-I9I5 en dehors de la nouvelle émission.

Signalons ici, que le Roi ALBERT dont l'effigie apparaît sur les nouveaux timbres 1 à 25 C. n'est jamais allé au HAVRE. Il y est représenté par le Général JUNGBLUTH adjudant général, Chef de la Maison Militaire du Roi. Au 15 octobre également, un nouveau cachet est mis en service.

Il porte la mention SAINTES ADRESSES/Poste Belge/Belgische Post qui fut utilisée jusqu'à la fin de la guerre. Le cachet le HAVRE spécial est mis hors service et les correspondances affranchies au moyen de timbres belges.

Le 15 janvier 1918, émission de la dernière série de timbres belges à SAINTES ADRESSES, 14 valeurs au type de l'émission de 1915 mais avec couleurs modifiées pour éviter les fraudes et apposition d'une surcharge rouge composée d'une Croix et de l'indication de la surtaxe perçue au profit de la Croix Rouge. Cette série fut fort mal accueillie de prime abord. Il y avait de quoi : 40 Frs dont 20 Frs de surtaxe. C'était vraiment audacieux.

Toutefois, la réussite fut, sinon complète du moins inespérée, du 15 janvier 1918 au 15 janvier 1919 (11 jours de vente en BELGIQUE) à peu près la moitié des timbres a été vendue. On dit que beaucoup d'anglais non collectionneurs ont acheté les grosses valeurs dans le but unique d'aider la Croix Rouge de BELGIQUE. Ce qui a entraîné la perte d'un nombre important des valeurs de 2 Frs, 5 Frs et 10 frs.

Dès le mois d'octobre 1914, on connaît au HAVRE un bureau de la correspondance belge qui s'occupe de transmettre les messages des militaires du front à leur famille en BELGIQUE via la HOLLANDE et vice-versa

Le comité officiel belge de secours aux réfugiés se charge à partir du 15 octobre

de faire parvenir le courrier en BELGIQUE, mais n'intervient pas dans la transmission en sens inverse.

J'ai souvent entendu dire, vous aussi d'ailleurs ... le courrier du HAVRE, c'est du chiqué, du fabriqué qui ne vaut rien ou d'autres expressions de ce genre...

Ces affranchissements spectaculaires ne sont pas tous de complaisance. De nombreux civils belges ont suivi leur gouvernement en exil et ont correspondu avec leur famille et leurs amis restés dans les zones non occupées ou disséminés dans la FRANCE entière. La plupart n'était pas riche et n'avait pas les moyens de s'offrir des ports supérieurs aux normaux. De plus, et ceci est très important, n'oublions pas que la surtaxe des timbres Croix Rouge allait à cet organisme, qui en cas de temps troublés, en avait le plus grand besoin.

Le bureau belge de SAINTE ADRESSE ferme ses portes le 22 novembre 1918 à 19Hrs. La correspondance privée n'est plus admise, seuls les documents officiels peuvent encore y être oblitérés à l'aide du cachet dit de " fortune ": " Belgique-Belgie 24 ".

Cet ensemble est incomplet. Nous n'avons parlé ici que des timbres poste, mais de tous grands spécialistes étudient les timbres chemins de fer employés au HAVRE.

FIAT ETS. LEFEVRE

La plus grande exposition Fiat de la région.

Toujours plus de 100 véhicules de stock.

Vente et service après-vente
Réparations mécaniques
Carrosserie - Peinture au four
Pièces de rechange d'origine
Traitement antirouille -
Occasions toutes marques



Show-room ouvert de 8h à 19h
Magasin ouvert le samedi jusqu'à 12h

418 Avenue P. Pastur **6100 CHARLEROI**
Bureau et atelier (071) 36 29 25/36 12 11
Magasin (071) 36 01 40

COTISATION 1993

Nous tenons à remercier, tous les membres qui ont versé leur cotisation pour l'année qui vient de commencer, et il est certain que tous les records de vitesse ont été battus dans la rentrée des formulaires de paiement.

Nous en sommes heureux, mais nous aimerions néanmoins émettre les souhaits suivants:

- en cas de changement de domicile, nous demandons à nos membres de nous en faire part le plus rapidement possible, car nous ne pouvons pas prendre pour argent comptant les données du formulaire qui nous est envoyé par notre organisme bancaire. Deux exemples:

un membre habite Mont-sur-Marchienne, à l'avenue Pastur, mais le document que nous recevons indique l'avenue PASTEUR. Comme ces deux rues existent dans cette localité, nous devons vérifier l'adresse. Et, il s'avère que notre membre habite toujours à l'avenue Pastur !

Pour un autre membre de l'Amicale, sa rue est bien renseignée; mais avec " E " et non " 9 " pour la maison.

Il arrive que nous recevions un paiement d'une personne qui n'est pas sur nos listes. Heureusement, l'adresse nous dit quelque chose, nous vérifions, et trouvons qu'en fait, cette personne paie pour une autre personne membre effectif (une mère pour son fils, une épouse pour son mari, etc) Mais si l'adresse nous est inconnue, cela oblige à des recherches.

Un grand merci donc pour votre aide,
surtout en des moments de presse comme celui
que nous connaissons pour l'instant avec le
travail occasionné par la défense du 2 Chas.

* * * * *



ELVIA, Assurances S.A.
Avenue des Arts 23-1040
Bruxelles: Tél: 02.237.15.11.

ELVIA
ASSURANCES



L'humour en Maximes.

Par les Chasseurs à Pied.

- C'est quand on est sûr d'avoir tout prévu que l'impossible arrive.
- Certains militaires aiment mieux leur unité que leur femme... Quand la première est en position, ils savent toujours de quoi: position d'attente, d'attaque, etc; mais quand c'est leur femme qui l'est, en position, ils ne savent jamais de quoi!
NDLR.- Ce type de militaires n'existe pas chez les Chasseurs à Pied.
- Les gens "in", c'est-à-dire à la mode, vous parlent un galimatias que seul les personnes très intelligentes peuvent comprendre. Par exemple: " Le mec, il était à son top niveau et bien branché et pourtant, il se fêlait la citrouille à rechercher ses racines ..."
Moi qui ne suis pas "in" ni intelligent, je me demande encore pourquoi ce " mec " va se percher sur la plus haute branche, pour trouver des racines!
- Au cours d'un discours politique, un de nos grands hommes, résumant sa pensée, s'est écrié : " Régionaliser la sécu c'est con!" Son auditoire s'est esclaffé... Il n'a pas compris pourquoi!
- Si la publicité mensongère est interdite par la loi, pourquoi autorise-t-on les campagnes électorales?
- Quand les rouages de l'Etat tournent-ils sans grincements? Quand nos ministres et représentants sont en vacances... C'est d'ailleurs pour cela que certaines firmes bien intentionnées leur offrent des croisières de rêve!
- Qu'est-ce qu'un diplomate, Un homme qui ne s'est mouillé qu'une seule fois dans sa vie: au baptême.

CAFE DES SPORTS

Tél: 43.14.70.

Place Communale Mont sur Marchienne.

STELLA

DIEKIRCH

CTS | au tonneau
Gueuze |

SPECIALITES BELGES ET ETRANGERES

VINS, ALCOOLS ET LIQUEURS DE 1^{er} CHOIX

OUVERTURE A 9 HEURES .. FERME LE JEUDI